



RODRIGUEZ GROUP
LES ÉLÉMENTS FINANCIERS



Sommaire

Rapport de Gestion du Directoire	82
Rapport sur l'augmentation de capital	92
Rapport du Conseil de Surveillance	93
Rapport du Président du Conseil de Surveillance	94
Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance	98
COMPTES CONSOLIDÉS	
Compte de résultat consolidé	99
Bilan consolidé	100
Tableau des flux de trésorerie	102
Tableau de variation des capitaux propres	103
Notes annexes aux états financiers consolidés	104
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	135

COMPTES SOCIAUX

Tableau des résultats de la Société-Mère au cours des cinq derniers exercices	137
Bilan de la Société-Mère	138
Compte de résultat	140
Tableau des flux de trésorerie	141
Annexes aux comptes sociaux	142
Filiales et participations	146
Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	148
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	149
Texte des résolutions	150

Rapport de Gestion du Directoire

sur l'exercice social 2005/2006

clos le 30 septembre 2006

1 ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

1.1. Évolution du secteur

La vigueur du marché du yachting de luxe constatée ces dernières années se confirme avec, comme indiqué dans "The Global Build Report", 799 yachts de plus de 24 mètres en construction ou en commande en juillet 2006. Rodriguez Group a su profiter de cette tendance favorable pour afficher une forte croissance de ses activités bateaux neufs et services et un carnet de commandes encore en progression.

En revanche, le marché des bateaux d'occasion est devenu plus difficile et aléatoire que par le passé en raison d'un changement de comportement des consommateurs et d'une préférence marquée pour les bateaux neufs. Les pertes et les provisions générées par cette activité au cours de l'exercice ont eu un impact très significatif sur les comptes 2006.

Malgré tout, le Groupe continue de bénéficier de plusieurs éléments porteurs :

- Un nombre de grandes fortunes (patrimoine supérieur à 30 millions de Dollars d'actifs financiers) estimé à plus de 85 000 personnes et qui reste élevé par rapport au nombre de bateaux produits dans le monde. Ce nombre a augmenté de plus de 10 % en 2005 et de 47 % en 3 ans.
- Le marché de la grande plaisance (bateaux d'une taille supérieure à 20 mètres) bénéficie d'une croissance soutenue depuis plus de vingt ans, renforcée par la création de richesse et l'apparition de nouvelles fortunes dans les économies en forte croissance telle que le Brésil, la Russie, l'Inde et la Corée (BRIC).
- Élévation de la gamme vers des unités toujours plus grandes : autrefois les unités de 100 mètres étaient extrêmement rares, aujourd'hui une dizaine sont en cours de construction. Cette tendance se ressent dans toutes les dimensions et plus particulièrement pour les yachts de plus de 48 mètres selon "The Global Build Report 2006-2007".

- L'importance croissante des services associés : aujourd'hui, la vente d'un bateau s'accompagne souvent d'une offre de services. Rodriguez Group dispose dans ce domaine d'un avantage concurrentiel, l'étendue de son pôle service et son service après-vente de tout premier ordre lui permettant de fidéliser la clientèle.

1.2. Évolution par segment d'activité

Les chiffres sont désormais présentés selon les normes IFRS avec notamment, la comptabilisation des ventes de bateaux neufs au fur et à mesure de l'avancement de leur construction et non plus à l'achèvement, comme précédemment.

BATEAUX NEUFS

L'activité bateaux neufs a généré en 2005/2006 un chiffre d'affaires de 328,0 M€, en progression de 9,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Cette activité poursuit sa forte croissance, profitant notamment du succès des nouveaux modèles Open tels que le Léopard 31 m et de celui des customs vitesse. Au cours de cet exercice, le succès des bateaux supérieurs à 100', véritable cœur de cible du Groupe, s'est confirmé.

BATEAUX D'OCCASION

Globalement, le chiffre d'affaires bateaux d'occasion atteint 107,0 M€ contre 139,6 M€ l'exercice précédent soit une baisse de 23,3 %.

Ainsi la politique menée par le Groupe pour accélérer la génération d'un free cash-flow, qui a eu un effet significatif sur la marge de cette activité, a permis de réduire les stocks nets de bateaux d'occasion qui s'élèvent à 93,2 M€ au 30 septembre 2006 contre 103,1 M€ au 30 septembre 2005.

Le Groupe réagit fortement aux changements de comportement de sa clientèle sur les bateaux d'occasion en appliquant un Plan de Réorientation Stratégique détaillé au paragraphe 8. Stratégie et perspectives.

SERVICES ET PRODUITS ASSOCIÉS

Les services associés (brokerage, charter, management de bateaux, chantiers d'entretien, shipchangers) constituent des activités stratégiques pour la fidélisation de la clientèle. Ils représentent aujourd'hui une offre unique au monde dans ce domaine.

Camper & Nicholsons Intl. a connu une année très satisfaisante, et a contribué au chiffre d'affaires du Groupe pour un montant de 25,7 M€. Les fortes synergies déployées avec la société Bob Saxon Associates lui ont permis de conforter sa position de N°1 Mondial.

Globalement, le chiffre d'affaires services et produits associés atteint 39,7 M€ et progresse de 11,2 %.

1.3. Recherche et développement

L'activité de recherche et développement est essentiellement axée sur des projets de développement de lignes de très grandes unités, nettement individualisés et pour lesquels de sérieuses chances de rentabilité commerciale existent. Ils correspondent à l'effort réalisé par Rodriguez Group dans la mise en œuvre de plans et études pour la production de nouvelles lignes de bateaux de plaisance.

1.4. Gestion des risques

LITIGES

Les divers litiges en cours au 30 septembre 2006, ne présentent pas, d'après les avocats-conseils de la société, de risques significatifs à la charge de Rodriguez Group.

RISQUES FINANCIERS

La gestion des risques financiers – risques de taux, de change et de liquidité – est placée sous la responsabilité de la Direction Générale. Le positionnement de cette activité au niveau de la Direction du Groupe permet une mise en œuvre efficace de la politique de risques grâce à une agrégation des risques, une maîtrise des positions et un interlocuteur unique. Ainsi le Groupe utilise des instruments financiers dérivés de taux et de change au cas par cas, pour couvrir les éventuels risques financiers sous-jacents qui découlent de son activité.

Le contrat de crédit revolving prévoit le respect de certains ratios, et notamment de :

- **gearing** : dettes financières nettes/capitaux propres consolidés.

- **leverage** : dettes financières nettes consolidées/excédent brut d'exploitation.

Au 30 septembre 2006, les covenants bancaires ont été respectés.

RISQUES ASSURABLES

Rodriguez Group a défini et mis en œuvre une politique de transfert systématique au marché de l'assurance des risques assurables dont la survenance impacterait le résultat consolidé. La majeure partie des risques encourus par le Groupe est couverte au travers d'un programme d'assurances couvrant les risques de dommages/pertes d'exploitation et de responsabilité civile, selon le principe de garantie "Tous risques sauf". Les polices d'assurance contractées sur les biens mobiliers (stock de bateaux et de marchandises, immobilisations et biens en location ou en leasing...) présentent des niveaux de couverture élevés. Sont également assurés, au cas par cas, les risques de transport de bateaux et de maquettes ainsi que certains risques particuliers ponctuels.

2 FAITS SIGNIFICATIFS

2.1. Exercice 2005/2006

LANCEMENT DU MANGUSTA 165' / 50 M

Rodriguez Group annonce le lancement du Mangusta 165' (50 mètres), qui constitue le plus grand Open de série au monde, battant ainsi le record déjà détenu par Rodriguez Group avec le Mangusta 130'. Ce modèle bénéficie de la taille d'un custom allié à la récurrence et à la rentabilité d'un semi-custom. La 1^{re} unité, déjà vendue, est livrable dès l'exercice 2006/2007. L'objectif du Groupe est, à partir de 2009, de livrer deux Mangusta 165' par an, représentant un chiffre d'affaires supplémentaire de l'ordre de 40 M€.

LE SUCCÈS CONFIRMÉ

DES BATEAUX SUPÉRIEURS À 100'

Rodriguez Group, pour satisfaire les attentes de ses clients, a continué l'élévation de la gamme vers des unités toujours plus grandes.

En juin 2006, Rodriguez Group a livré la 1^{re} unité du Léopard 31 m construit par Arno. Ce yacht dispose de nombreux atouts pour satisfaire les amateurs de bateaux rapides alliant à ces performances le confort en mer et un niveau d'insonorisation de la salle des machines remarquable.

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE FILIALE À DUBAÏ

En juin 2006, Rodriguez Group ouvre une nouvelle filiale à Dubaï destinée à profiter d'une situation économique et géopolitique particulièrement favorable à la clientèle moyen-orientale. Cette nouvelle implantation a pour objectif de profiter des nouveaux projets de développement de Dubaï, basés notamment sur des centaines d'îles artificielles, favorisant ainsi l'achat de bateaux. La création de cette filiale constitue donc une nouvelle étape particulièrement stratégique dans l'expansion du Groupe.

2.2. Événements postérieurs à la clôture

Notre filiale Camper & Nicholson Intl. a subi un contrôle fiscal. Les éléments qui nous ont été communiqués et qui devraient être notifiés seront contestés par notre Groupe. À ce stade, nous estimons qu'il n'y a pas de risque significatif à anticiper, issu de cet événement.

3 RÉSULTATS ET SITUATION FINANCIÈRE

3.1. Changement de méthode de présentation des comptes consolidés

Pour la première fois, les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Les états financiers consolidés comprennent les états de la S.A. Rodriguez Group et des filiales qu'elle contrôle.

MODALITÉS DE PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

Les principes et options retenus pour l'établissement du bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} octobre 2005, les divergences avec les principes comptables français antérieurement appliqués par le Groupe et leurs effets chiffrés sur :

- le bilan d'ouverture au 1^{er} octobre 2004,
- le bilan au 30 septembre 2005,
- et le compte de résultat de l'exercice 2004/2005,

sont détaillés dans la note "Informations relatives à la transition aux normes IFRS".

En dehors des comptes spécifiques à notre société, dans le cadre du régime des groupes de sociétés, nous vous présentons les comptes consolidés, ainsi que la comparaison avec les comptes consolidés au 30 septembre 2005.

L'annexe des comptes consolidés donne une vision fidèle et chiffrée du Groupe, avec une vision détaillée de chaque poste, du compte de résultat consolidé, des bilans consolidés et de leurs annexes.

Toutes les sociétés clôturent leurs comptes au 30 septembre.

3.2. Activité et résultats de l'ensemble du Groupe

L'ensemble des éléments concernant les principes de consolidation est joint au bilan consolidé annexé au présent rapport.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 474,7 M€ en ligne avec celui de l'exercice précédent (474,9 M€).

La marge brute atteint ainsi 113,9 M€ et représente 24,0 % du chiffre d'affaires total du Groupe.

Le résultat opérationnel courant s'inscrit à 20,7 M€ contre 57,5 M€ l'exercice précédent.

Le résultat net part du Groupe atteint 10,4 M€ contre 38,4 M€ en 2004/2005.

Le compte de résultat consolidé se décompose ainsi :

(en milliers d'€)	30/09/2006	30/09/2005
• Chiffre d'affaires	474 747	474 923
• Résultat opérationnel courant	20 689	57 518
• Résultat avant impôt	16 169	58 855
• Résultat net des activités poursuivies	10 436	38 670
PART REVENANT AUX INTÉRÊTS MINORITAIRES	50	270
PART REVENANT À L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	10 386	38 400
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	10 436	38 670

SITUATION FINANCIÈRE

La trésorerie consolidée s'est améliorée au cours de l'exercice, elle ressort positive de 78,0 M€ contre 53,8 M€ l'année dernière. La politique de restructuration de la dette financière menée en 2005, avec la mise en place d'un crédit syndiqué (maturité cinq ans) d'un montant autorisé de 150 M€ (utilisé à hauteur de 130 M€ au 30 septembre 2006), s'est avérée positive.

La dette financière nette consolidée a été ramenée à 65,0 M€ au 30 septembre 2006 contre 71,1 M€ au 30 septembre 2005. Cette réduction a été obtenue grâce à la politique de génération d'un free cash-flow positif de 6,1 M€ dès 2006 et notamment grâce à l'optimisation du besoin en fonds de roulement. Globalement, la structure financière du Groupe est solide avec un ratio de gearing (dette financière nette/fonds propres) de 0,56 au 30 septembre 2006, nettement inférieur à 1.

Des renseignements plus détaillés sur les caractéristiques des emprunts et dettes financières du Groupe figurent dans les notes annexes des comptes consolidés.

3.3. Activité et résultats de la Société-Mère

La société "Rodriguez Group" est une société de tête qui n'a pas d'activité commerciale propre. Elle détient des participations majoritaires dans les principales sociétés commerciales du Groupe.

Conformément à son objet, la société n'a généré aucun chiffre d'affaires.

En revanche, Rodriguez Group S.A. étant la structure cotée en Bourse, elle supporte tous les frais liés à la cotation. Ainsi, les achats et charges externes ont atteint en 2005/2006, 1,75 M€ contre 1,78 M€ en 2004/2005, représentant essentiellement les frais de déplacements, de publication et la rémunération des différents prestataires en rapport avec la cotation en Bourse.

Globalement, le résultat d'exploitation atteint - 1,31 M€ contre - 1,86 M€ en 2004/2005.

Le résultat financier a atteint 6,1 M€ contre 23,93 M€ l'exercice précédent. Ce résultat constitué essentiellement de dividendes distribués par les filiales a diminué du fait de la politique du Groupe de constituer des réserves dans chaque filiale.

Le résultat net s'établit à 4,6 M€, contre 22,3 M€ en 2004/2005.

3.4. Activités et résultats des filiales

Les résultats des filiales enregistrés en 2005/2006 sont les suivants :

- **La S.A.S. "G. Rodriguez"**, filiale à 96 %, a pour activité les travaux et réparations des bateaux, la vente de marchandises, et a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 19 709 345 €, et a dégagé un résultat bénéficiaire de 2 997 115 €, affecté au poste "Autres réserves".

- **La S.A. "Le Yacht"**, filiale à 99,32 %, a pour activité la vente d'électronique et le shiphandler, et a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 12 740 926 €, dégagant un résultat bénéficiaire de 1 012 838 €, affecté au poste "Autres réserves".

- **La S.A. "SNP Boat Service"**, filiale à 99,71 %, a pour activité la vente de bateaux neufs et d'occasion, la location de places de port, le gardiennage, l'hivernage et la décoration, et a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 472 563 982 €, dégagant un résultat déficitaire de 4 825 174 €, affecté au poste "Report à nouveau".

Nous vous informons que les comptes annuels de l'exercice social 2005/2006, clos le 30 septembre 2006, de ces trois sociétés sont à la disposition de toute personne qui en fera la demande.

Nous vous rappelons que la société "SNP Boat Service" est elle-même représentée :

- **Aux USA** (Fort Lauderdale) par sa filiale à 100 %, la société "SNP Boat Service, Inc.", de droit US. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 1 896 755 €, dégagant un résultat déficitaire de 21 231 €, au 30 septembre 2006.
- **En Espagne** (Palma de Mallorca) par sa filiale à 100 %, la société "SNP Boat Service España" dont le capital s'élève à 12 020 €. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 127 232 €, dégagant un résultat bénéficiaire de 378 802 €, au 30 septembre 2006.
- **En Italie :**
 - (Ancona) par sa filiale à 76 %, la société "ISA Management" dont le capital social s'élève à 1 000 000 €. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 2 080 883 €, dégagant un résultat déficitaire de 665 430 €, au 30 septembre 2006.
 - (San Remo) par sa filiale à 99,71 % créée en février 2006, la société "SNP Boat Service Italia" dont le capital social s'élève à 120 000 €. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires, sur moins de 8 mois, de 722 793 €, dégagant un résultat bénéficiaire de 49 559 €, au 30 septembre 2006.
- **En Suisse** (Genève) par sa filiale à 100 %, la société "SNP Boat Service Suisse" dont le capital social s'élève à 165 788 €. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 16 990 315 €, dégagant un résultat bénéficiaire de 493 789 €, au 30 septembre 2006.
- **En Tunisie** (Hammamet) par sa filiale à 99,75 %, la société "SNP Boat Service Tunisie" dont le capital social s'élève à 157 632 €. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de

456 500 €, dégagant un résultat bénéficiaire de 143 987 €, au 30 septembre 2006.

La société "SNP Boat Service Tunisie" détient 50 % du capital de la S.A.R.L. "Le Yacht Tunisie" dont le capital social s'élève à 6 578 €. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 53 654 €, dégagant un résultat déficitaire de 33 504 €, au 30 septembre 2006.

- La S.A. "Camper & Nicholsons Intl.", filiale à 99,90 %, a pour activité le brokerage, la location (Charter), le management de yachts et la sélection des équipages, et a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 26 176 504 €, dégagant un résultat bénéficiaire de 2 754 615 €.
- La S.P.A. "W. Service", détenue à hauteur de 72,39 %, a pour activité les travaux et les réparations des bateaux, et la vente de marchandises. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 2 833 847 €, et a dégagé un résultat bénéficiaire de 193 394 €.

4 CAPITAL ET ACTIONNARIAT

4.1. Prise de participation – Auto-contrôle

Prise de participation significative ou prise de contrôle d'autres sociétés ayant leur siège social sur le Territoire de la République Française, par la société "Rodriguez Group" : néant.

4.2. Détention du capital

Identité des personnes physiques ou morales possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la société "Rodriguez Group".

- Participation supérieure à 2/3 : Néant
- Participation supérieure à 50 % : Néant
- Participation supérieure à 1/3 : Néant
- Participation supérieure à 1/5 : Néant
- Participation supérieure à 1/10 :
 - Monsieur Gérard Rodriguez
C/O "Rodriguez Group"
9, rue du Commerce - CH - 1204 Genève

Propriétaire de 2 460 176 actions sur 12 500 000 actions, soit 19,68 % du capital.

- Madame Laurence Rodriguez
C/O "Rodriguez Group"
9, rue du Commerce - CH - 1204 Genève

Propriétaire de 1 950 000 actions sur 12 500 000 actions, soit 15,60 % du capital.

■ Participation supérieure à 1/20 :

- J.P. Morgan Chase
Investor Services
1 Chaseside, Bournemouth
BH7 7DA. UK

Propriétaire de 675 988 actions sur 12 500 000 actions, soit 5,41 % du capital.

- SCHRODERS PLC
31 Gresham Street
London EC2V 7QA. UK

Propriétaire de 624 845 actions sur 12 500 000 actions, soit 5 % du capital.

4.3. Actions détenues collectivement par les salariés

En application de l'article L. 225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance que les actions détenues collectivement par les salariés représentent moins de 3 % du capital social.

La société a donc l'obligation de se prononcer sur une augmentation de capital au profit des salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce adhérent à un plan d'épargne d'entreprise, effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 443-5 du Code du travail et L. 225-129-6 du Code de commerce.

Afin de respecter ces dispositions légales, vous aurez donc à vous prononcer sur la résolution afférente à cette question, qui ne retient pas notre attention actuellement.

4.4. Liste des valeurs mobilières de placement

Liste des valeurs mobilières de placement au 30 septembre 2006 :

- Un dépôt fiduciaire à préavis de 200 000 € a été effectué auprès d'ING Belgium SA/NV via la Banque Pasche-CIC Private Banking.
- Des comptes de placement à terme ont été ouverts à la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT). Ces comptes présentent un solde total de 400 000 Dinars, soit 246 784 €, au 30 septembre 2006.

5 INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

5.1. Informations relatives à l'environnement

Rodriguez Group ne possédant pas de chantiers de constructions navales, l'impact de ses activités sur l'environnement est très limité. Toutefois le Groupe attache une importance particulière à la préservation de l'environnement.

Ainsi, les bateaux commercialisés par le Groupe ont été parmi les premiers à être équipés de cuves à eaux noires et eaux grises, en remplacement des évacuations directes en pleine mer ou à quai. Ces eaux sont ensuite stockées dans les ports, et acheminées vers les stations d'épuration. De même, l'utilisation désormais quasi systématique d'hydrojets en remplacement des hélices réduit considérablement les effets néfastes sur la faune sous-marine. Autrefois, les poissons qui se trouvaient sur le passage des bateaux ne résistaient pas à la puissance des hélices. Ce risque a aujourd'hui disparu avec ce système de propulsion, équipé de filtres, empêchant les poissons d'être aspirés.

De plus, l'EIAPP Certificate (Engine International Air Pollution Prevention Certificate) délivré pour chaque moteur MTU équipant un bateau du Groupe est la garantie du respect des normes internationales en vigueur. Ainsi Rodriguez Group veille à ce que tous ses yachts soient en conformité avec d'une part "l'International Convention for the Prevention of Pollution from Ships" de 1973 modifiée par les "Protocols of 1978 and 1997" et d'autre part le "Technical Code on Control of Emission of Nitrogen Oxides from Marine Diesel Engines".

Rodriguez Group veut contribuer activement à protéger l'environnement, c'est pourquoi en 2005, Camper & Nicholson's Intl. (CNI) s'est engagé dans le programme mis en place par "The Carbon Neutral Company" (TCNC) dont l'objectif principal est de stabiliser la concentration de gaz à effet de serre dans

l'atmosphère, à un niveau qui évite des dommages irréversibles à la planète. En effet, le dioxyde de carbone (CO₂) et les autres gaz à effet de serre sont les principaux responsables du réchauffement de la planète.

Pour cela CNI a donc mesuré le niveau de CO₂ et des autres gaz à effet de serre générés par ses activités. Puis le Groupe s'est fixé des objectifs afin de limiter ses émissions à la source.

En 2006, cette implication dans le programme Carbon Neutral s'est prolongée par une collaboration avec les organisateurs du Salon Nautique de Monaco, qui a permis de rendre le Monaco Yacht Show Carbon Neutral, se traduisant par trois nouvelles actions spécifiques :

- La ferme d'éoliennes Te Apati en Nouvelle-Zélande : installation de 55 éoliennes dans les gorges de Manawatu, sur la partie nord de l'île, pour produire de l'électricité alimentant 45 000 foyers.
- L'usine de capture de méthane, en Pennsylvanie, USA, pour réduire les rejets de CO₂ d'une mine de charbon de 95 %, soit 50 000 tonnes de CO₂ par an.
- La reforestation d'une zone verte en Bretagne, dans un parc qui sera également dédié aux activités éducatives liées à la protection de l'environnement.

Ces programmes absorbent l'équivalent des émissions liées aux activités de CNI, ainsi que celles du Monaco Yacht Show. Un des plus importants challenges du Groupe est de continuer à sensibiliser et former tous ses collaborateurs afin qu'ils adhèrent à ce projet environnemental. Chaque client de CNI a désormais le choix d'adhérer ou non au programme Carbon Neutral, lors d'un charter. Le succès progressivement rencontré par cette initiative auprès de la clientèle CNI témoigne de l'impact positif de ces actions.

5.2. Informations de nature sociale

Préserver l'environnement, c'est dans un premier temps préserver les Hommes. Rodriguez Group attache une grande importance aux conditions de sécurité et à l'environnement de travail mis en place par ses chantiers partenaires, italiens et espagnol.

Rodriguez Group poursuit sa politique active d'emploi pour s'entourer des meilleures compétences. Pour fidéliser les équipes, le Groupe mène une politique de rémunération globale liée aux résultats de l'entreprise et entretient un dialogue social de qualité.

Jusqu'en 2001, Rodriguez Group était une société française de taille moyenne qui exportait dans le monde entier. Aujourd'hui, après les rachats successifs de CNI et Bob Saxon Associates, le Groupe s'est transformé en une multinationale employant près de 280 personnes.

L'implantation mondiale de Rodriguez Group favorise le respect des différences. En effet, la moitié de l'effectif est ainsi localisée à l'étranger. Le Groupe s'emploie donc à promouvoir la non discrimination et notamment l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Un séminaire a été organisé début septembre avec pour thèmes centraux l'optimisation du fonctionnement du Groupe, la politique commerciale et le mix produits. Ce séminaire a pour but de fédérer les équipes en les sensibilisant à la culture du Groupe, à ses valeurs et à ses principes de management.

La formation joue un rôle essentiel dans la recherche de l'équilibre entre les besoins et les objectifs de l'entreprise et les aspirations de chaque individu. La part consacrée à la formation est ainsi en constante augmentation pour toutes les catégories du personnel au sein des sociétés du Groupe, qui investit un pourcentage élevé de sa masse salariale en formation continue. Un programme intensif de formation de langues a ainsi été mis en place (anglais, français, italien), quels que soient les métiers.

De même, les capitaines et marins qui naviguent sur les bateaux commercialisés par le Groupe se voient régulièrement proposer des formations spécifiques afin d'être en permanence au fait des dernières technologies (motorisations, électronique de navigation). Cela leur permet également de suivre les propriétaires qui souhaitent évoluer vers des unités plus grandes, formations et compétences des marins devant être en adéquation avec la taille et la complexité des bateaux.

Une Unité Économique et Sociale composée des 4 sociétés de droit français du Groupe a été constituée le 15 octobre 2002. Un accord de participation, signé entre l'UES et l'organisation syndicale représentative au sein du Groupe, permet aux salariés de bénéficier de la répartition de la réserve spéciale calculée conformément aux dispositions de l'article L. 422-2 du Code du travail depuis l'exercice 2002/2003.

6 INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

6.1. Mandats sociaux

■ Monsieur Alexandre Rodriguez est :

- **Président du Directoire de la S.A. "Rodriguez Group"**, au capital de 1 750 000 €, dont le siège social est à Cannes (06400), boulevard de la Croisette, Port Canto, immatriculée au R.C.S. de Cannes sous le numéro : B.697.220.879 (N° Gestion 91.B.423).
- **Président Directeur Général de la S.A. "SNP Boat Service"** au capital de 1 655 500 €, dont le siège social est à Cannes (06400), boulevard de la Croisette, Port Canto, immatriculée au R.C.S. de Cannes sous le numéro : B.300.774.791. (N° Gestion 74.B.170).
- **Président de la S.A.S. "G. Rodriguez"**, au capital de 40 000 €, dont le siège social est à Vallauris – Golfe-Juan (06220) Nouveau Port de Golfe-Juan, immatriculée au R.C.S. d'Antibes sous le numéro : B.350.178.794 (N° Gestion 89.B.271).
- **Président du Conseil d'Administration de la S.A. "Le Yacht"** au capital de 80 000 €, dont le siège social est à Vallauris – Golfe-Juan (06220) Nouveau Port de Golfe-Juan, immatriculée au R.C.S. d'Antibes sous le numéro : B.065.806.259.
- **Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la S.A. "Serdaneli International"** au capital de 250 000 €, dont le siège social est à Bagneux (92220) 56, avenue de Garlande, immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le numéro : B.449.930.130.
- **Président du Conseil d'Administration de la S.P.A. "W. Service"** au capital de 815 000 €, ayant son siège social à Savona (Italie) Porto, Molo Testata Zona 7/8.
- **Associé et Gérant de la S.C.I. "GAL"** au capital de 1 600 €, dont le siège social est à Vallauris – Golfe-Juan (06220) Nouveau Port de Golfe-Juan, immatriculée au R.C.S. d'Antibes sous le numéro : D.343.877.957 (N° Gestion 90.D.209).
- **Associé et Gérant de la S.C.I. "Laura"**, au capital de 1 600 €, dont le siège social est à Vallauris – Golfe-Juan (06220) Port Camille Rayon, Quai Napoléon Immatriculée au RCS d'Antibes sous le numéro D.421.796.210.

- **Président Directeur Général de la société "SNP Boat Service, Inc."** au capital de 1 000 Dollars US, ayant son siège social en Floride (USA) - Miami, 100 S.E., 2^e rue, 17^e étage.
 - **Associé et Gérant de la S.C.I. "Société du Nouveau Chantier Naval de Golfe-Juan" en abrégé "N.C.N.G.J."**, au capital de 16 000 €, dont le siège social est à Vallauris – Golfe-Juan (06220) Nouveau Port de Golfe-Juan, immatriculée au R.C.S. d'Antibes sous le N° : D.347.531.360 (N° Gestion 88.D.185).
 - **Gérant de la S.L. "SNP Boat Service España"**, au capital de 12 020 €, ayant son siège social en Espagne Avda. Alejandro Rossello 26, 1 – 07002 Palma de Mallorca.
 - **Vice-Président de la S.P.A. "ISA Management"** au capital de 1 000 000 €, ayant son siège social à Ancona (Italie) Via Enrico Mattei 14.
 - **Vice-Président de la S.R.L. "ISA Immobiliare"** au capital de 75 000 €, ayant son siège social à Ancona (Italie) Via Enrico Mattei 14.
 - **Associé à 51 % de la S.R.L. "ISA Produzione"** au capital de 50 000 €, ayant son siège social à Ancona (Italie) Via Enrico Mattei 14.
 - **Président Directeur Général de la S.A. "SNP Boat Service Tunisie"** au capital de 157 632 €, ayant son siège social à Tunis (Tunisie) 6, rue Ibn Hazm, Cité Jardins.
 - **Directeur Général de la S.A. "SNP Boat Service Suisse"** au capital de 165 788 €, ayant son siège social à Genève (Suisse) 9, rue du Commerce.
 - **Associé et Gérant de la S.C.I. "AI Invest"**, au capital de 1 600 €, dont le siège social est à Vallauris – Golfe-Juan (06220) Palais Napoléon - 105, avenue des Frères Roustan, Immatriculée au RCS d'Antibes sous le numéro D.432.871.531.
 - **Associé et Gérant de la S.C.I. "Sainte Dévote"** au capital de 2 000 €, dont le siège social est à Golfe-Juan (06220) Palais Napoléon - 105, avenue des Frères Roustan, immatriculée au R.C.S. d'Antibes sous le numéro : D.443.718.499 (N° Gestion : 2002.D.538).
 - **Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la S.P.A. "SNP Boat Service Italia"** au capital de 120 000 €, dont le siège social est à Gênes (Italie) Piazza Corvetto 2/5.
 - **Membre du Directoire de la L.L.C. "Rodriguez Group Middle East"** au capital de 63 628 €, dont le siège social est à Dubaï – Al Hawai Tower – Sheik Zayed Road.
- **Madame Laurence Rodriguez est :**
 - Membre du Conseil de Surveillance et Actionnaire de la S.A. "Rodriguez Group",
 - Actionnaire et Administrateur de la S.A. "SNP Boat Service",
 - Associée de la S.A.S. "G. Rodriguez",
 - Actionnaire et Administrateur de la S.A. "Le Yacht",
 - Associée de la S.C.I. "GAL",
 - Actionnaire de la S.A. "SNP Boat Service Tunisie",
 - Associée de la S.C.I. "Laura",
 - Associée de la S.C.I. "AI Invest",
 - Associée de la S.C.I. "Sainte Dévote".
 - **Monsieur Gérard Rodriguez est :**
 - Président du Conseil de Surveillance et Actionnaire de la S.A. "Rodriguez Group",
 - Actionnaire et Administrateur de la S.A. "SNP Boat Service",
 - Associé de la S.A.S. "G. Rodriguez",
 - Actionnaire et Administrateur de la S.A. "Le Yacht",
 - Associé de la S.C.I. "GAL",
 - Administrateur de la société "SNP Boat Service, Inc.",
 - Associé de la S.L. "SNP Boat Service España",
 - Président de la S.P.A. "ISA Management",
 - Président et Associé à 76 % de la S.R.L. "ISA Immobiliare",
 - Actionnaire et Administrateur de la S.A. "SNP Boat Service Tunisie",
 - Président de la S.A. "SNP Boat Service Suisse".
 - **Monsieur Steve Chokron est :**
 - Directeur Général et Membre du Directoire de la S.A. "Rodriguez Group",
 - Directeur Général Délégué de la S.A. "SNP Boat Service",
 - Directeur Général de la S.A. "Le Yacht",
 - Administrateur de la S.P.A. "W. Service",
 - Directeur Général de la S.P.A. "SNP Boat Service Italia".

6.2. Rémunérations

Enfin, nous vous informons, qu'au cours de l'exercice social 2005/2006 :

- Monsieur Alexandre Rodriguez a perçu, au titre de ses différentes fonctions dans le Groupe, une rémunération totale de 768 637 € bruts.
- Madame Laurence Rodriguez a perçu, en qualité d'Administrateur dans plusieurs sociétés du Groupe, la somme totale de 13 500 €, au titre de jetons de présence.
- Monsieur Steve Chokron a perçu au titre de ses différentes fonctions dans le Groupe, la somme totale de 296 921 € bruts.

7 INFORMATIONS LÉGALES

7.1. Assemblée Générale

Nous vous proposons de nous réunir en Assemblée Générale Mixte Annuelle, le mardi 20 mars 2007, à 9h00, à Cannes (06400) Hôtel Carlton - boulevard de la Croisette, afin de délibérer sur l'ordre du jour figurant sur votre convocation, et d'y adopter les résolutions dont le projet est joint en annexe.

7.2. Proposition d'affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice social 2005/2006, qui se solde par un bénéfice de 4 580 983,61 €, en totalité au poste "Autres réserves".

Nous vous proposons donc de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2005/2006, mais de lancer un programme de rachat d'actions.

Un programme de rachat d'actions sera également initié par le Groupe familial Rodriguez.

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois exercices précédents :

- Exercice 2004/2005 6 875 000 €
- Exercice 2003/2004 6 250 000 €
- Exercice 2002/2003 9 375 000 €

7.3. Commissaires aux Comptes

Le mandat de la société "Moore Stephens Casagrande", Co-Commissaire aux Comptes Titulaire, et celui de Monsieur Gérard Lasch, Commissaire aux Comptes Suppléant de ladite société, arrivant à expiration à l'Assemblée,

Nous vous proposons :

De renouveler purement et simplement le mandat de :

La société "Moore Stephens Casagrande" représentée par Monsieur Patrick Aumeras
12, boulevard Paul Doumer
06110 Le Cannet

En qualité de Co-Commissaire aux Comptes Titulaire,

Et de nommer :

S.A.S. FIDEXCO France
représentée par son Président Philippe Mathieu
19, avenue Auber
06000 Nice

En qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant de la société "Moore Stephens Casagrande",

Pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2012.

7.4. Conventions réglementées

Elles sont soumises à votre approbation dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

8 STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

Les résultats 2006 et les changements de comportement de la clientèle sur le marché de l'occasion imposent un recentrage sur :

- Nos métiers principaux : bateaux neufs et services.
- Les très grandes unités en fibre.

Le Plan de Réorientation Stratégique du Groupe est axé sur quatre objectifs :

- **Élever le Mix Produits** : le lancement de très grands modèles sera accéléré avec des unités telles que le Mangusta 148', les Léopard 42 m et 45 m. Le Groupe souhaite se recentrer sur les modèles à très grand succès et arrêter la commercialisation des modèles moins rentables comme les Léopard 23 m et 24 m ainsi que le Mangusta 72'. Dès 2008, environ 80 % du chiffre d'affaires bateaux neufs seront réalisés avec des modèles de 30 mètres et plus. Dans ce cadre, le contrat d'exclusivité avec Astondoa est remplacé par une négociation au cas par cas, le Léopard 32 m Cabin remplaçant l'Astondoa 102'.
- **Améliorer la Rentabilité** : les reprises de bateaux d'occasion seront limitées à un taux maximum de 20 % du chiffre d'affaires de bateaux neufs contre 35 % à 40 % ces dernières années. Le Groupe estime que l'impact de cette décision sur les ventes de bateaux neufs sera limité compte tenu que cette décision est en ligne avec les standards du marché et que les clients bénéficieront du "Central Listing" de Camper & Nicholson Intl. Le Groupe a ainsi un objectif de chiffre d'affaires de bateaux neufs de 300 M€ en 2006/2007. Rodriguez Group compte accélérer la croissance de l'activité services grâce, d'une part à l'optimisation des capacités des trois chantiers d'entretien, et d'autre part à des acquisitions ciblées dans l'Entretien et le Brokerage.
- **Accroître le Cash-Flow** : des accords de partenariats privilégiés pour les bateaux d'occasion seront signés avec des brokers leaders dans plusieurs zones porteuses. Ceci permettra au Groupe d'accroître significativement son potentiel de vente de bateaux d'occasion sans alourdir les charges fixes.
- **Dynamiser le Cours de Bourse** : un responsable relations investisseurs et analystes sera recruté dès que possible pour accroître la communication financière du Groupe et souligner les atouts de la nouvelle stratégie. De plus, un programme de rachat d'actions sera soumis à l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires.

Les effets bénéfiques du Plan de Réorientation Stratégique, qui seront visibles dès 2007, devraient permettre au Groupe d'accroître fortement sa rentabilité et son cash-flow dans les années à venir.

De plus, la réorganisation du capital d'ISA racheté début octobre à 80 % par le fonds de Private Equity basé à Londres, Yachting Investors Group, va permettre d'accroître la capacité de production du chantier. Ainsi Rodriguez Group se concentrera sur la commercialisation exclusive des bateaux en fibre : ISA 120' et ISA 140' qui remplacera le ISA 133'.

Profitant du succès de tous ses modèles, Rodriguez Group enregistre à nouveau une hausse de son carnet de commandes. Ainsi, au 1^{er} décembre 2006 le carnet de commandes IFRS cumulé atteint 405 M€ contre 391 M€ l'année précédente.

Dans un marché toujours porteur, cette visibilité et les mesures fortes adoptées permettent au Groupe d'envisager l'avenir avec optimisme.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Directoire

Rapport sur l'augmentation de capital réservée aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription de 100 000 €, réservée aux salariés, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 443-5 du Code du travail.

Votre Directoire vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de douze mois le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription.

Il appartient au Directoire d'établir un rapport conformément aux articles 154 et 155 du décret du 23 mars 1967. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier le contenu du rapport de l'organe compétent relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission données dans le rapport du Directoire.

Le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'augmentation de capital par votre Directoire.

Fait à Nice et Le Cannet,
Le 16 janvier 2007

Les Commissaires aux Comptes,

Christian Dorange-Pattoret

Moore Stephens Casagrande
Patrick Aumeras

Rapport du Conseil de Surveillance

à l'Assemblée Générale Mixte Annuelle
des Actionnaires du 20 mars 2007

Conformément aux dispositions du Code de commerce sur les sociétés commerciales, nous vous rendons compte de l'accomplissement de notre mission pendant l'exercice social 2005/2006, clos le 30 septembre 2006.

Le Conseil de Surveillance précise que :

- le Directoire l'a tenu régulièrement informé des opérations sociales et de leurs résultats ;
- le bilan et ses annexes, ainsi que le compte de résultat lui ont été communiqués dans les conditions prévues par les textes en vigueur ;
- et les opérations soumises, en vertu des dispositions statutaires à autorisation préalable du Conseil de Surveillance ont effectivement reçu son accord.

Le Conseil de Surveillance rappelle que dans sa séance du 7 décembre 2006, il a examiné les comptes de l'exercice social 2005/2006.

Le Conseil de Surveillance analyse cet exercice comme une année de transition au cours de laquelle les activités bateaux neufs et services ont enregistré une croissance soutenue. En revanche, le marché des bateaux d'occasion étant devenu plus difficile et aléatoire que par le passé, les pertes et les provisions générées par cette activité ont eu un impact très significatif sur les comptes 2006.

Ainsi le chiffre d'affaires 2005/2006 est en ligne avec l'année précédente et le résultat net part du Groupe atteint 10,4 M€.

Le Directoire a proposé de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2005/2006, mais de lancer un programme de rachat d'actions.

Le Conseil de Surveillance approuve ces propositions et engage également l'Assemblée Générale à adopter l'ensemble des résolutions qui lui sont soumises.

Gérard Rodriguez
Président du Conseil de Surveillance

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, j'ai établi le présent rapport afin de vous rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

1 OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE

Les procédures de contrôle interne mises en place par la société S.A. Rodriguez Group (société holding) et ses filiales constituent un ensemble de normes, de chartes et de règles, dans le but d'atteindre les objectifs suivants :

- protection du patrimoine,
- performance et rentabilité,
- prévention des risques d'erreur ou fraudes,
- fiabilité de l'information financière,
- conformité aux lois, réglementations et directives internes.

Ce système de contrôle interne conçu pour répondre aux différents objectifs décrits ci-dessus ne donne pas cependant la certitude que les objectifs fixés seront atteints, et ce, en raison des limites inhérentes à toutes procédures.

2 PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION GÉNÉRALE DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

2.1. Acteurs ou structures exerçant des activités de contrôle

2.1.1. Acteurs internes à la société

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

■ **Rôle et composition** : le Conseil de Surveillance assure en permanence et par tous les moyens appropriés le contrôle de la gestion de la société, effectuée par le Directoire. Il intervient dans les décisions stratégiques, notamment les opérations susceptibles d'affecter de façon substantielle le périmètre d'activité du Groupe et la signature de tous actes ou engagements significatifs.

Le Conseil de Surveillance compte actuellement trois membres, tous rééligibles, qui ont été nommés en 2001, pour une durée de six ans par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires :

- Monsieur Gérard Rodriguez : Président du Conseil de Surveillance.
- Madame Laurence Rodriguez : Conseiller.
- Monsieur Olivier Florent : Conseiller.

■ **Fréquence des réunions** : le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent qu'il est nécessaire et au moins une fois chaque trimestre dans les quinze jours qui suivent la remise du rapport périodique du Directoire.

Compte tenu des liens familiaux existants entre les membres du Conseil de Surveillance, ce dernier se réunit très régulièrement au sein de l'entreprise, et un dialogue permanent est établi entre le Directoire et le Conseil de Surveillance.

Cette organisation resserrée favorise un circuit de décision court et fluide, permettant une mise en œuvre très rapide des décisions prises.

■ **Convocation des conseillers** : les conseillers ont été convoqués plus de sept jours à l'avance par simple appel téléphonique. Conformément au Code de commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont vérifié et contrôlé les comptes annuels, les comptes consolidés,

et la gestion du Directoire, de l'exercice social 2005/2006 clos le 30 septembre 2006.

- **Information des conseillers** : tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des conseillers leur ont été communiqués plus de trois jours avant la réunion.
- **Tenue des réunions** : les réunions du Conseil de Surveillance se déroulent au siège social ou en tout autre endroit avec l'accord de la majorité des conseillers.

LE DIRECTOIRE

Le Directoire est investi de tous les pouvoirs nécessaires à la gestion du patrimoine social et peut, à cet effet, effectuer tous actes et passer tous contrats de toute nature et toute forme engageant la société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément attribués par la loi et les statuts, au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires.

LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LE CONTRÔLE DE GESTION

La Direction Générale a pour mission, pour l'ensemble des sites de la société et pour tous les processus, de contribuer à apprécier la conformité aux règles et procédures internes, de détecter les situations de non respect des lois et réglementations, de s'assurer que le patrimoine de la société est protégé, d'apprécier l'efficacité de la conduite des opérations et de veiller à ce que les risques opérationnels soient prévenus et maîtrisés.

2.1.2. Acteurs externes à la société

L'EXPERT COMPTABLE

Historiquement, la société fait appel aux services d'un expert comptable chargé principalement de la révision des comptes et de la consolidation.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux Comptes contribuent au dispositif de contrôle interne de la société en apportant un point de vue indépendant et objectif dans le cadre de leur mission légale.

2.2. Organisation des délégations et autorisations

L'ensemble des pouvoirs et notamment l'engagement de signature est limité à un nombre très restreint de personnes au sein de la société :

- La signature bancaire a été attribuée au Président du Directoire, au Directeur Général ainsi qu'à la Directrice des Bureaux France.
- Concernant les dépenses de l'entreprise, la signature du bon de commande par le Président du Directoire, le Directeur Général ou la Directrice des Bureaux France est obligatoire.
- **Limitation des délégations** : lors de la réunion du Conseil de Surveillance du 22 mars 2001, il a été convenu à titre de mesure d'ordre intérieur non opposable aux tiers, et en application de l'article 18 des statuts, que le Directoire devrait recueillir l'accord préalable du Conseil de Surveillance pour les actes, opérations et engagements suivants :
 - Les opérations d'investissement ou d'engagement irrévocable lorsque leur montant dépassera la somme de 22 867 352,59 € ou qu'elles engageront la société pour une période supérieure à cinq ans.
 - Le Directoire ne pourra pas donner de cautions, d'aval ou de garanties sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance.

2.3. Sauvegarde des actifs

Les informations sensibles et essentielles au bon fonctionnement de l'entreprise sont stockées dans le système informatique. L'accès à celui-ci est limité, chaque personne disposant d'un espace disque personnel, protégé par mot de passe. Des sauvegardes quotidiennes sont effectuées et conservées dans différents lieux par une société de services informatiques spécialisée.

En ce qui concerne les immobilisations et les stocks, un contrat d'assurance "groupe" couvre l'ensemble des risques qui y sont liés.

D'autre part, un contrat d'assurance "responsabilité des dirigeants" a également été souscrit.

3 DESCRIPTION DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE

3.1. Existence d'un manuel des procédures

Le contrôle interne au sein de la société S.A. Rodriguez Group repose sur un manuel de procédures du Groupe qui couvre les domaines suivants :

- La vente de bateaux neufs.

- La vente de bateaux d'occasion.
- L'achat de bateaux neufs.
- La location de bateaux.
- Le processus budgétaire.

Ce manuel ne couvre pas à ce jour toutes les exigences en matière de documentation des contrôles et d'évaluation systématique des processus. La mise en place d'un nouveau système d'informations et le projet IFRS ayant été finalisés au cours de cet exercice, le Groupe a pu ainsi améliorer ses procédures. Un nouveau projet, mené au cours des deux prochains exercices, va donc être mis en œuvre pour mettre à jour et continuer à documenter les procédures de contrôle interne.

3.2. Description synthétique des principales procédures de contrôle interne

LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES COMPTES SOCIAUX

Les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable sont définies dans le cadre de l'organisation de la fonction comptable. Elles concernent la mise en œuvre des règles comptables définies au niveau du Groupe, et les processus de communication et de contrôle des informations comptables et de gestion.

Les objectifs alloués à ces procédures sont les suivants :

- contrôler la fiabilité des processus de collecte et de traitement des données de base de l'information financière ;
- garantir que les états financiers sociaux sont élaborés dans le respect des normes et règlements en vigueur et donnent une vision sincère de l'activité et de la situation de la société ;
- assurer la disponibilité des informations financières sous une forme et dans des délais permettant aux lecteurs de les comprendre et de les utiliser efficacement ;
- définir et contrôler l'application des procédures de sécurité financière respectant notamment le principe de séparation des tâches.

L'information financière et comptable de la société Rodriguez Group S.A. est soumise à un processus de reporting mensuel. Un bilan et un compte de résultat sont produits chaque mois puis soumis à la Direction Générale.

Depuis le 1^{er} octobre 2006, Rodriguez Group utilise les logiciels Sage, pour la comptabilité GCF 1000 et pour la paie PGRH 100 et le logiciel de gestion commerciale GENESYS de MFP Soft. L'activité comptable de la société est assurée au niveau opérationnel par une équipe comptable dédiée. La révision des comptes est effectuée par le cabinet d'expertise comptable et l'équipe financière interne.

Le rôle du service comptable est d'assurer, sous la direction de la Directrice des Bureaux France, une traduction comptable des résultats de l'activité de la société en appliquant les règles et méthodes comptables arrêtées par le Groupe. Elle s'assure de l'exhaustivité et de la fiabilité des enregistrements comptables.

Les procédures de contrôle de la production comptable visent notamment à vérifier mensuellement que les comptes sont justifiés, que les enregistrements répondent aux critères légaux, que le principe de séparation des exercices est respecté, que les provisions comptables traduisent correctement la dépréciation des valeurs d'actifs et les obligations de l'entreprise.

LE PROCESSUS DE CONSOLIDATION DES COMPTES

L'information financière consolidée est établie par le cabinet d'expertise comptable sur la base d'un calendrier général tenant compte des contraintes de publication sur le marché boursier français.

Dans le cadre du reporting consolidé, une procédure de rapprochement est appliquée mensuellement pour vérifier la cohérence des opérations intra-groupe.

Les comptes de résultat, bilans et autres indicateurs clés de gestion utiles à l'analyse sont conservés par le service de reporting financier dans une base de données. L'accès à ce système d'information est sécurisé et l'information qu'il contient fait l'objet d'une maintenance et d'une sauvegarde adéquates.

La remontée et le traitement de l'information comptable sont organisés de la façon suivante :

- les entités du périmètre établissent des liasses de consolidation contrôlées par le cabinet d'expertise comptable et la Direction Générale du Groupe ;
- les retraitements pour mise en conformité avec les normes comptables du Groupe sont effectués par le cabinet d'expertise comptable d'après les éléments communiqués dans la liasse de consolidation de chacune des filiales ;
- les comptes consolidés sont établis par le cabinet d'expertise comptable.

Les filiales comprises dans le périmètre de consolidation ont chacune un Commissaire aux Comptes, qui, dans le cadre de leur mission légale émettent une opinion sur les comptes des dites filiales.

De plus, les comptes consolidés sont certifiés par les Commissaires aux Comptes du Groupe.

Les comptes consolidés du Groupe sont réalisés sous un logiciel de consolidation reconnu sur le marché : Etafi conso distribué par CEGID. La remontée et le traitement des informations intégrées dans le logiciel de consolidation sont standardisés, sécurisés et entièrement automatisés par le biais du logiciel Intégration Universelle de Données Comptables (IUDC) distribué également sur le marché par CEGID.

AUTRES PROCESSUS

- La gestion de trésorerie : la situation de trésorerie est suivie quotidiennement par la Direction Générale. En effet, une position de l'ensemble des comptes bancaires de la société est réalisée chaque jour, avec analyse des principaux mouvements. D'autre part, un prévisionnel de trésorerie sur l'année en cours et l'année suivante est mis à jour mensuellement.

Toutes les avances consenties entre les sociétés du Groupe font l'objet d'une rémunération fixée au taux de l'Euribor à 1 an augmenté de 1 % sauf législation contraire des pays d'implantation des filiales.

- La gestion budgétaire : au même titre que l'ensemble des filiales, un budget prévisionnel de la Holding est effectué. L'analyse des écarts est réalisée par la Direction Générale et donne lieu à des actions correctives.
- Le suivi des engagements hors bilan : l'expert comptable de la société, conjointement avec la Direction Générale, effectue le suivi des engagements hors bilan deux fois par an (circularisations bancaires, greffe du Tribunal de commerce et circularisation des assurances).

Gérard Rodriguez

Président du Conseil de Surveillance

Rapport des Commissaires aux Comptes

sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Rodriguez Group et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2006.

Sous la responsabilité du Conseil de Surveillance, il revient au Directoire de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président du Conseil de Surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Nice et Le Cannet,
Le 30 janvier 2007

Les Commissaires aux Comptes,

Christian Dorange-Pattoret

Moore Stephens Casagrande
Patrick Aumeras

Compte de résultat consolidé

pour les exercices clos
les 30 septembre 2006 et 30 septembre 2005

(en milliers d'€)	Notes	30 septembre 2006	30 septembre 2005
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	17	474 747	474 923
Achats consommés		(360 871)	(342 295)
Autres achats		(58 022)	(48 790)
Charges de personnel	18	(21 411)	(18 622)
Impôts et taxes		(1 277)	(1 237)
Dotations aux provisions et dépréciations	19	(12 477)	(6 461)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		20 689	57 518
Autres produits et charges opérationnels	20	(409)	4 892
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		20 280	62 410
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	21	734	487
Charges financières	21	(4 778)	(3 472)
Autres produits et charges financiers	21	(67)	(570)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		16 169	58 855
Charge d'impôt	22	(5 733)	(20 185)
Part du Groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence		-	-
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		10 436	38 670
dont intérêts minoritaires	11	50	270
Résultat net part du Groupe		10 386	38 400
Résultat dilué par action		0,83	3,07
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION		0,83	3,07

Bilan consolidé

pour les exercices clos

les 30 septembre 2006 et 30 septembre 2005

Bilan Actif

(en milliers d'€)	Notes	30 septembre 2006	30 septembre 2005
Goodwill	4	28 412	28 483
Immobilisations incorporelles	5	3 046	3 328
Immobilisations corporelles	6	5 776	5 714
Actifs financiers	7	806	172
Actifs d'impôts différés	22	2 163	5 721
ACTIFS NON COURANTS		40 203	43 418
Stocks	8	132 122	131 504
Clients et comptes rattachés		191 777	199 232
Autres actifs courants	9	38 476	27 275
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	78 038	53 810
ACTIFS COURANTS		440 413	411 821
TOTAL DE L'ACTIF		480 616	455 239

Bilan Passif

(en milliers d'€)	Notes	30 septembre 2006	30 septembre 2005
Capital	11	1 750	1 750
Réserves et résultats consolidés	11	112 619	109 644
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		114 369	111 394
Intérêts minoritaires	11	796	890
CAPITAUX PROPRES TOTAUX		115 165	112 284
Emprunts et dettes financiers à long terme	13	129 924	114 948
Engagements envers le personnel	14	627	491
Autres provisions non courantes	15	949	50
Impôts différés	22	653	170
Autres passifs financiers non courants		-	19
PASSIFS NON COURANTS		132 153	115 678
Passifs financiers courants	13	13 097	9 931
Acomptes reçus		55 785	35 891
Fournisseurs et autres créditeurs		146 898	151 554
Autres passifs courants	16	17 519	29 901
PASSIFS COURANTS		233 299	227 277
TOTAL DU PASSIF		480 616	455 239

Tableau des flux de trésorerie

pour les exercices clos

les 30 septembre 2006 et 30 septembre 2005

(en milliers d'€)	30 septembre 2006	30 septembre 2005
RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	10 436	38 671
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie :		
• Dotations amortissements, provisions, dépréciations	3 018	2 674
• Variation des impôts différés	4 041	(223)
• Autres produits et charges	3 531	2 580
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	21 026	43 702
Résultat s/cession d'actifs immobilisés	33	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
• Stocks et en-cours	(829)	(69 632)
• Créances clients et comptes rattachés	7 229	(61 572)
• Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(4 818)	71 611
• Autres actifs et passifs opérationnels	(5 367)	(3 692)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (TOTAL I)	17 274	(19 583)
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS		
Acquisition d'immobilisations	(2 235)	(3 297)
Cessions d'actifs immobilisés	271	95
Acquisitions/cessions d'entités nettes de trésorerie acquise	-	(3 515)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (TOTAL II)	(1 964)	(6 717)
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la Société-Mère	(6 875)	(6 250)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(149)	(173)
Augmentation de capital en numéraire	-	-
Intérêts décaissés	(3 531)	(3 068)
Souscriptions d'emprunts pour la part débloquée	14 976	115 820
Remboursements d'emprunts	(532)	(36 718)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (TOTAL III)	3 889	69 611
VARIATION DE TRÉSORERIE (I+II+III)	19 199	43 310
TRÉSORERIE D'OUVERTURE	45 930	1 041
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	66 479	45 930
INCIDENCE DES VARIATIONS DE COURS DES DEVICES	(1 350)	1 579
VARIATION DE TRÉSORERIE	19 199	43 310

Tableau de variation des capitaux propres

pour les exercices clos

les 30 septembre 2006 et 30 septembre 2005

(en milliers d'€)	Capital	Résultats accumulés	Résultat enregistré en capitaux propres	Écart de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
AU 1^{ER} OCTOBRE 2004	1 750	76 522	-	-	78 272	600	78 872
Distribution de dividendes	-	(6 250)	-	-	(6 250)	(173)	(6 423)
Résultat de l'exercice 2004/2005	-	38 400	-	-	38 400	270	38 670
Variation de l'écart de conversion	-	-	-	946	946	-	946
Autres variations	-	25	-	-	25	193	218
AU 30 SEPTEMBRE 2005	1 750	108 697	-	946	111 393	890	112 283
Distribution de dividendes	-	(6 875)	-	-	(6 875)	(149)	(7 024)
Résultat de l'exercice 2005/2006	-	10 386	-	-	10 386	50	10 436
Variation de l'écart de conversion	-	-	-	(499)	(499)	7	(492)
Autres variations	-	(36)	-	-	(36)	(2)	(38)
AU 30 SEPTEMBRE 2006	1 750	112 172	-	447	114 369	796	115 165

Notes annexes aux états financiers consolidés

Note 1 - Principes comptables	105	Note 16 - Passifs courants	115
Note 2 - Principaux faits caractéristiques de la période	111	Note 17 - Produits de l'activité	115
Note 3 - Variations du périmètre de consolidation	111	Note 18 - Charges de personnel	115
Note 4 - Goodwill	111	Note 19 - Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	115
Note 5 - Immobilisations incorporelles	112	Note 20 - Autres produits et charges opérationnels	116
Note 6 - Immobilisations corporelles	112	Note 21 - Résultat financier net	116
Note 7 - Actifs financiers non courants	113	Note 22 - Impôts sur les résultats	116
Note 8 - Stocks	113	Note 23 - Transactions avec des parties liées	118
Note 9 - Autres actifs courants	113	Note 24 - Engagements au titre des contrats de location	118
Note 10 - Disponibilités et équivalents de trésorerie	113	Note 25 - Engagements et passifs éventuels	118
Note 11 - Capitaux propres et intérêts minoritaires	113	Note 26 - Information sectorielle	119
Note 12 - Résultat par action	113	Note 27 - Événements postérieurs	121
Note 13 - Dettes financières	114	Note 28 - Liste des sociétés consolidées au 30 septembre 2006	122
Note 14 - Provisions pour pensions et avantages assimilés	114	Note 29 - Informations relatives à la transition aux normes IFRS	123
Note 15 - Autres provisions	115		

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Les états financiers consolidés comprennent les états de la S.A. Rodriguez Group et des filiales qu'elle contrôle.

La liste des sociétés consolidées est présentée en note 28.

MÉTHODES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes du 30 septembre 2006 ainsi que les notes afférentes ont été arrêtés par le Directoire le 4 décembre 2006.

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur ainsi que ceux des actifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat lorsqu'elle diffère du coût amorti (investissements détenus à des fins de négociation et investissements disponibles à la vente).

Les actifs courants sont :

- les actifs destinés à être consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ;
- la trésorerie et les équivalents de trésorerie ;
- les actifs détenus essentiellement en vue d'être négociés.

Tous les autres actifs sont non courants.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

L'établissement d'états financiers dans le référentiel IFRS conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces hypothèses ayant un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment les immobilisations incorporelles,

les immobilisations corporelles, les écarts d'acquisition, les actifs financiers, les provisions pour risques et charges et les impositions différées.

MODALITÉS DE PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

Les principes et options retenus pour l'établissement du bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} octobre 2005, les divergences avec les principes comptables français antérieurement appliqués par le Groupe et leurs effets chiffrés sur :

- le bilan d'ouverture au 1^{er} octobre 2004,
- le bilan au 30 septembre 2005,
- et le compte de résultat de l'exercice 2004/2005,

sont détaillés dans la note 29 "Informations relatives à la transition aux normes IFRS".

Il est rappelé que conformément aux dispositions transitoires prévues par IFRS 1 "Première adoption des IFRS" et par les normes IAS 32 et 39 relatives à la présentation, la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers, le Groupe a choisi d'appliquer les normes IAS 32 et 39 à compter du 1^{er} octobre 2004.

a. Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés de Rodriguez Group comprennent les comptes de la S.A. Rodriguez Group et de ses filiales pour la période du 1^{er} octobre 2005 au 30 septembre 2006. Toutes les sociétés clôturent leur exercice social au 30 septembre.

FILIALES

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe intégrées globalement à partir de la date de prise de contrôle. Elles cessent de l'être lorsque le contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Une filiale est contrôlée lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, sa politique financière et opérationnelle afin d'obtenir des avantages des activités de celle-ci. En général, les entreprises contrôlées sont celles dans lesquelles la société Rodriguez Group détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote.

Les comptes consolidés incluent la totalité des actifs, passifs, produits et charges de la filiale. Les capitaux propres et le résultat sont partagés entre la part du Groupe et celle des actionnaires minoritaires.

Les états financiers sont consolidés à compter de la prise de contrôle jusqu'à la perte de celui-ci.

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière sans en détenir le contrôle. En général il s'agit de sociétés dans lesquelles le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote.

Les participations du Groupe dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

OPÉRATIONS ÉLIMINÉES

Les soldes et transactions commerciales et financières, ainsi que les résultats résultant de transactions inter-sociétés sont éliminés dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés.

b. Regroupement d'entreprises

GOODWILL

Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date de prise de contrôle sont inscrits à l'actif en goodwill. Les éventuelles différences négatives sont enregistrées directement en résultat de la période.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. Les modalités du test visent à s'assurer que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affecté ou rattaché le goodwill est au moins égale à sa valeur nette comptable (cf. § f. Perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles). Si une perte de valeur est constatée, une dépréciation est constatée dans le résultat opérationnel, sur une ligne spécifique. Cette dépréciation est irréversible.

Conformément aux mesures transitoires autorisées par IFRS 1 "Première adoption des IFRS", les acquisitions et regroupements d'entreprises comptabilisés avant le 1^{er} octobre 2004 n'ont pas été retraités, et les écarts d'acquisition comptabilisés à cette date, ont été inscrits dans le bilan d'ouverture du 1^{er} octobre 2004 pour leur montant net d'amortissement devenant la nouvelle valeur comptable en IFRS.

INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur base de la juste valeur des actifs nets acquis.

c. Méthodes de conversion

TRANSACTIONS EN DEVISES

Les transactions en devises étrangères sont converties en Euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

ÉTATS FINANCIERS EN DEVISES

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe exprimés en devises étrangères, y compris le goodwill et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en Euros au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en Euros au cours de change moyen de l'année. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

À la clôture, les filiales étrangères sont situées dans la zone Euro, à l'exception des filiales américaine (SNP Boat Service, Inc.), suisse (SNP Boat Service Suisse), tunisiennes (Le Yacht Tunisie et SNP Boat Service Tunisie). Les comptes des sociétés du groupe Camper & Nicholson's Intl., tout en étant situés en zone Euro, sont établis en USD et convertis en Euro pour les besoins de la consolidation.

d. Immobilisations incorporelles

ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les dépenses de développement correspondent aux coûts engagés pour la conception de prototypes et de plans. Ces dépenses sont activables dès lors qu'elles répondent aux 6 critères exposés dans la norme IAS 38. Les coûts de développement sont évalués au coût direct de production, après neutralisation de la quote-part de frais généraux.

Ces actifs sont amortis à partir de la date de construction du bateau sur une durée d'utilité pour le Groupe correspondant à la durée de vie de la ligne de bateaux à laquelle ils se rattachent. La durée actuelle est de 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels qui sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

e. Immobilisations corporelles

ÉVALUATION

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et éventuellement des dépréciations déterminées selon IAS 36 "Dépréciation d'actifs".

Les coûts des emprunts servant à financer les actifs sur une longue période de mise en service ou de fabrication ne sont pas incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations, et sont comptabilisés en charges de période.

Les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'utilité inférieure à celle de l'immobilisation principale sont identifiés, afin d'être amortis sur leur durée d'utilité propre. Les frais d'entretien récurrents ou ne répondant pas aux critères de l'approche par composants sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

AMORTISSEMENTS

DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité indiquées ci-après. Les terrains ne sont pas amortis.

- Frais de recherche et développement 5 ans
- Fonds de commerce 10 ans
- Brevets et licences (acquis) 5 ans
- Constructions 30 à 50 ans
- Installations, matériels techniques 2 à 10 ans
- Autres immobilisations 5 à 10 ans

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles donnent lieu, le cas échéant, à des tests de dépréciation.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement sont présentées en déduction de la valeur brute de l'investissement correspondant. Elles sont reprises au rythme de l'amortissement de ce dernier.

CONTRATS DE LOCATION

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location - financement, transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont

comptabilisées à l'actif du bilan à la juste valeur du bien loué ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location si celle-ci est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs objet d'un contrat de location - financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe et de la durée du contrat. Annuellement, ils sont testés pour dépréciation conformément à la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs".

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont des locations simples. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat.

f. Perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles

Les valeurs comptables des actifs sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur :

- pour les actifs incorporels non amortissables : à chaque clôture,
- pour tous les autres actifs : dès l'apparition d'indices de pertes de valeur.

Le test est effectué au moins une fois par an pour les actifs à durée de vie indéterminée, c'est à dire essentiellement les actifs incorporels et les écarts d'acquisition.

g. Stocks et en-cours

Ce poste inclut principalement des bateaux neufs et d'occasion.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements est composé du prix d'achat hors taxes déduction faite des rabais, remises et ristournes obtenus. Ces stocks sont évalués selon la méthode premier entré/premier sorti.

h. Clients et autres débiteurs

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

i. Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent :

- des actifs financiers non courants : titres de participation de sociétés non consolidées et créances rattachées, des cautions et dépôt de garantie donnés,
- des actifs financiers courants incluant des créances clients, d'autres créances, des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

TITRES DE PARTICIPATION ET TITRES DE PLACEMENT

Le cas échéant, les titres de participation non consolidés sont traités comme des titres disponibles à la vente. La variation de leur valeur est comptabilisée en capitaux propres. Aux 30 septembre 2005 et 2006, la valeur nette comptable de ces actifs financiers a été jugée représentative de leur valeur recouvrable.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur de marché, la variation étant comptabilisée en résultat financier.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET APPLICATION DE LA MÉTHODE DU COÛT AMORTI

Les actifs et passifs financiers portant intérêt sont repris dans le bilan consolidé à leur valeur historique, après prise en compte, éventuellement, d'une dépréciation pour perte de valeur sur les actifs.

Les passifs financiers, principalement les emprunts sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Aucun instrument financier dérivé n'était utilisé à la clôture.

j. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition. Les placements à court terme sont comptabilisés à la valeur de marché à chaque clôture.

k. Avantages du personnel

TYPES DE RÉGIME DE RETRAITE

En vertu d'obligations légales ou d'usage, le Groupe participe à des régimes de retraite complémentaire ou autres avantages à long terme au profit des salariés. Le Groupe offre ces avantages à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement des cotisations. Les contributions versées aux régimes sont enregistrées en charges de la période. Le cas échéant, les contributions restant à acquitter au titre de la période sont provisionnées.

NATURE DES ENGAGEMENTS

■ Indemnités de départ

Les indemnités de départ dues par les entités françaises du Groupe sont liées à la convention collective applicable dans le secteur et concernent les indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés.

■ Régimes complémentaires de retraite

Les engagements de retraite et assimilés résultant de régimes à prestations définies font l'objet d'une provision évaluée sur la base d'un calcul actuariel réalisé au moins une fois par an. Ces engagements ne concernent que les indemnités de départ en retraite. La méthode des unités de crédits projetées est appliquée : chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation envers les salariés.

Les calculs intègrent les spécificités des différents régimes ainsi que les hypothèses de date de départ à la retraite, d'évolution de carrière et d'augmentation des salaires, la probabilité du salarié d'être encore présent dans le Groupe à l'âge de la retraite (taux de rotation du personnel, tables de mortalité...). L'obligation est actualisée sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie. L'obligation est provisionnée déduction faite, le cas échéant, des actifs de régime évalués à leur juste valeur.

Des gains et des pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèse sur les engagements.

Dans le cadre de l'établissement du bilan d'ouverture en IFRS au 1^{er} octobre 2004, Rodriguez Group a utilisé l'option de la

norme IFRS 1 permettant de comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels à cette date en déduction des capitaux propres.

Les charges nettes de retraite et avantages assimilés sont comptabilisés dans le résultat opérationnel de la période, sauf pour la charge d'actualisation des droits enregistrée en résultat financier.

I. Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de la période, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les provisions sont actualisées si l'effet du temps est significatif. La variation correspondante est alors comptabilisée en charges financières.

Dans le cadre d'une restructuration, une provision ne peut être constituée que si elle a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution à la clôture de la période.

Les litiges (prud'hommes, contrôles fiscaux) sont provisionnés dès lors qu'une obligation du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

m. Emprunts portant intérêts

Les emprunts produisant intérêts sont comptabilisés à la valeur nominale d'origine, diminuée des coûts de transaction associés. Ces coûts (frais et primes d'émission des emprunts) sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

À chaque clôture, les passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont ventilés en :

- passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois après la clôture,
- et en passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

n. Fournisseurs et autres crédateurs

Les dettes commerciales et autres dettes sont comptabilisées au coût historique.

o. Impôts

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable, ainsi que sur les déficits fiscaux.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont calculés entité par entité. Ils sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et qu'ils se rapportent à une même entité fiscale (groupe d'intégration fiscale).

L'impôt différé et exigible est comptabilisé comme un produit ou une charge au compte de résultat sauf s'il se rapporte à une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants.

p. Chiffre d'affaires

VENTES DE BATEAUX NEUFS

En l'absence de règles spécifiques applicables à l'activité de conception de maîtrise d'ouvrage et de commercialisation, Rodriguez Group a décidé d'appliquer les normes IAS 11 "contrats de construction" et IAS 18 "produits des activités ordinaires" pour l'activité vente de bateaux neufs, custom et semi-custom.

Les revenus et la marge d'exploitation sont dégagés à l'avancement sur la base des coûts encourus pour les travaux de construction des bateaux.

Le coût de production inclut :

- les coûts directement liés au contrat concerné ;
- les coûts attribuables à l'activité de contrats en général et qui peuvent être affectés au contrat ;
- et tous autres coûts qui peuvent être spécifiquement facturés au client selon les termes du contrat.

Les matériels affectés à une commande et non encore consommés sont comptabilisés en charges constatées d'avance.

Les coûts commerciaux sont comptabilisés directement en charges de période dès lors qu'ils ne sont pas directement affectables aux contrats.

VENTES DE BATEAUX D'OCCASION

La vente est enregistrée à la date du transfert des risques et avantages liés à la propriété, qui est le plus souvent matérialisé par le procès verbal de réception / protocol of delivery and acceptance.

PRESTATIONS DE SERVICES

Le chiffre d'affaires est reconnu de la manière suivante :

- réparation : comptabilisation à la date de réalisation des travaux ;
- commissions sur ventes : comptabilisation au rythme du paiement des acomptes par le client acheteur du bateau ;
- commissions sur prestations charter : comptabilisation à la date de la prestation.

q. Détermination du résultat opérationnel courant

Le compte de résultat est présenté par nature de charges.

Le résultat opérationnel courant est obtenu par différence des charges et produits avant impôt autres que :

- les autres produits et charges opérationnels, dont la dépréciation d'actifs,
- les éléments de nature financière,
- les résultats des sociétés mises en équivalence,
- et le résultat des activités arrêtées ou en cours de cession.

La "Participation des salariés" est intégrée dans les charges de personnel.

Le résultat opérationnel est obtenu à partir du résultat opérationnel courant corrigé des autres produits et charges qui présentent un caractère inhabituel ou rare dans leur survenue, incluant notamment :

- les dépréciations d'écarts d'acquisition et d'immobilisations constatées dans le cadre des tests de dépréciation selon IAS 36,
- les charges de restructuration ou liées à des mesures d'adaptation des effectifs, de montants significatifs, concernant des événements ou des décisions d'envergure,
- les plus-values ou moins-values de cessions,
- les charges et produits qui résulteraient d'un litige d'un montant significatif, d'opérations de déploiement ou de capital majeures (frais d'intégration d'une nouvelle activité...).

r. Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

s. Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits ou de services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Les secteurs d'activité retenus par Rodriguez Group sont les suivants :

- vente de bateaux : bateaux neufs custom, semi-custom et bateaux d'occasion ;
- prestations de services : réparation, commissions sur ventes, commissions sur charter et autres prestations connexes et marchandises associées ;
- autres : activité de holding.

Les secteurs géographiques retenus par Rodriguez Group ont été arrêtés à partir de l'adresse de facturation du client.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les écarts d'acquisition attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent pas les impôts différés actifs, les autres participations ainsi que les créances et autres actifs financiers non courants. Ces actifs sont identifiés dans la ligne "actifs non alloués".

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs. Ces passifs sont identifiés dans la ligne "passifs non alloués". La note 26 présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits et les résultats ainsi que certaines informations relatives aux actifs et aux passifs et aux investissements.

NOTE 2 PRINCIPAUX FAITS CARACTÉRISTIQUES DE LA PÉRIODE

Une filiale de vente a été créée à Dubaï (Rodriguez Group Middle East).

NOTE 3 VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le bureau de représentation créé en Italie a été filialisé en février 2006. La société SNP Boat Service Italia a repris la gestion commerciale et le service après vente des clients du Groupe sur la Riviera italienne. La filiale de Dubaï n'est pas consolidée en fin d'exercice, son activité ayant démarré après la clôture.

NOTE 4 GOODWILL

Liste des écarts d'acquisition (en valeur nette comptable) :

Société ou groupes (en milliers)	Année d'acquisition	Monnaie	30/09/06	30/09/05
Camper & Nicholson Intl.	2001	€	23 918	23 918
W Service	2005	€	2 889	2 889
Bob Saxon Associates	2002	USD	1 590	1 661
Le Yacht Tunisie	2004	€	15	15
VALEUR NETTE COMPTABLE			28 412	28 483

Le goodwill constaté à l'occasion de la prise de contrôle de la totalité des titres de la société Camper & Nicholson Intl. comprend entre autres éléments l'usage des marques et logos Camper & Nicholson Intl., notamment pour les activités de location de yachts et d'intermédiation sur ventes de yachts, pour une durée illimitée et à titre gratuit. Ces droits font partie intégrante du fonds de commerce du groupe Camper & Nicholson Intl.

Le 1^{er} septembre 2005, la société Rodriguez Group a acquis la totalité des titres de la société W. Service S.P.A. pour 3 400 K€ soit 72,39 % du capital. L'écart d'acquisition correspondant s'élève à 2 889 K€.

(en milliers d'€)	
ÉCARTS D'ACQUISITION NETS À L'OUVERTURE	28 483
Acquisitions	-
Cessions	-
Variations de change	(71)
Dépréciations	-
ÉCARTS D'ACQUISITION NETS À LA CLÔTURE	28 412

NOTE 5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'€)	Frais de développement	Fonds commercial	Marques	Total au 30/09/06
VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE	3 755	362	498	4 615
Variations de change	-	-	(8)	(8)
Cessions/sortie	(51)	-	(3)	(55)
Acquisitions	-	-	170	170
VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE	3 704	362	656	4 722
AMORTISSEMENTS CUMULÉS À L'OUVERTURE	947	180	160	1 287
Variations de change	-	-	-	-
Cessions/sortie	(51)	-	(5)	(57)
Dotations	326	34	85	445
AMORTISSEMENTS CUMULÉS À LA CLÔTURE	1 222	214	240	1 676
VALEUR NETTE COMPTABLE À L'OUVERTURE	2 808	182	338	3 328
VALEUR NETTE COMPTABLE À LA CLÔTURE	2 482	148	416	3 046

NOTE 6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'€)	Constructions	Matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles *	Total au 30/09/06
VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE	1 386	1 954	11 402	14 742
Variations de change	(37)	(15)	(88)	(139)
Cessions	-	(21)	(546)	(567)
Acquisitions	400	102	1 563	2 065
Transferts	-	(1)	(294)	(295)
VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE	1 749	2 020	12 037	15 806
AMORTISSEMENTS CUMULÉS À L'OUVERTURE	784	1 320	6 924	9 028
Variations de change	(8)	(6)	(30)	(45)
Cessions	-	(20)	(242)	(262)
Dotations	52	128	1 358	1 538
Transferts	-	-	(230)	(230)
AMORTISSEMENTS CUMULÉS À LA CLÔTURE	828	1 422	7 779	10 030
VALEUR NETTE COMPTABLE À L'OUVERTURE	602	634	4 478	5 714
VALEUR NETTE COMPTABLE À LA CLÔTURE	921	597	4 258	5 776

* : dont actifs en location financement

**NOTE 7 ACTIFS FINANCIERS
NON COURANTS**

(en milliers d'€)	30/09/2006	30/09/2005
Titres de participation	32	-
Créances rattachées à des participations	270	-
Dépôts de garantie	504	172
ACTIFS FINANCIERS	806	172

NOTE 8 STOCKS

(en milliers d'€)	30/09/2006	30/09/2005
BATEAUX		
Bateaux neufs	34 157	24 762
Bateaux d'occasion (net)	93 245	102 912
En-cours	2 588	2 133
STOCK DE BATEAUX (NET)	129 990	129 807
Stock de marchandises (net)	2 132	1 697
TOTAL STOCKS	132 122	131 504

NOTE 9 AUTRES ACTIFS COURANTS

(en milliers d'€)	30/09/2006	30/09/2005
Acomptes sur commandes fournisseurs	3 639	5 109
T.V.A. déductible et autres créances sur l'État	30 084	11 953
Autres créances	299	7 042
Débours	556	476
Provisions pour dépréciation des autres créances	(219)	(145)
Charges constatées d'avance	4 117	2 840
TOTAL	38 476	27 275

NOTE 10 DISPONIBILITÉS ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers d'€)	30/09/2006	30/09/2005
Valeurs mobilières de placement	437	186
Disponibilités	77 601	53 624
TRÉSORERIE	78 038	53 810

NOTE 11 CAPITAUX PROPRES ET INTÉRÊTS MINORITAIRES

Le capital est composé de 12 500 000 actions de 0,14 € de nominal, entièrement libérées.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de la société statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2006 de ne pas verser de dividende.

NOTE 12 RÉSULTAT PAR ACTION

	30/09/2006	30/09/2005
Résultat net part du Groupe (milliers d'€)	10 386	38 400
Nombre moyen pondéré d'actions (milliers)	12 500	12 500
RÉSULTAT EN EUROS PAR ACTION	0,83	3,07
Résultat net part du Groupe (milliers d'€)	10 386	38 400
Nombre moyen pondéré d'actions (milliers)	12 500	12 500
Ajustements liés aux instruments dilutifs	-	-
Nombre moyen d'actions retenu pour la détermination du résultat dilué par action (milliers)	12 500	12 500
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN €)	0,83	3,07

NOTE 13 DETTES FINANCIÈRES

L'endettement financier net du Groupe se présente comme suit :

(en milliers d'€)	30/09/2006	30/09/2005
Crédit revolving (au coût amorti)	129 627	114 479
Dette location financement LT	296	469
DETTE FINANCIÈRES NON COURANTES	129 924	114 948
Emprunts auprès établissements de crédit CT	1 341	1 267
Dette financière location financement	197	784
Concours bancaires courants	11 559	7 880
DETTE FINANCIÈRES COURANTES	13 097	9 931
DETTE FINANCIÈRES TOTALES	143 020	124 879
Valeurs mobilières de placement	437	186
Disponibilités	77 601	53 624
TRÉSORERIE	78 038	53 810
TRÉSORERIE (ENDETTEMENT) NET	(64 982)	(71 069)

Les emprunts non courants correspondent pour l'essentiel au crédit revolving mis en place en mars 2005 pour un montant d'origine de 150 000 K€. Le montant au 30 septembre 2006 est de 130 000 K€.

Les intérêts sont déterminés sur la base de l'Euribor 6 mois + marge variable en fonction d'un ratio dit de leverage. Le taux moyen constaté sur la période est de 2,34 % (contre un taux moyen de 2,71 % lors de l'exercice précédent).

Le contrat de crédit revolving prévoit le respect de certains ratios, et notamment de :

- **gearing** : dettes financières nettes/capitaux propres consolidés,
- **leverage** : dettes financières nettes consolidées/excédent brut d'exploitation.

NOTE 14 PROVISIONS POUR PENSIONS ET AVANTAGES ASSIMILÉS

ÉVOLUTION DE L'ENGAGEMENT DE RETRAITES

(en milliers d'€)	30/09/2006	30/09/2005
Provision à l'ouverture	491	322
Coût des services rendus	116	172
Charge d'intérêt	20	(3)
PROVISION À LA CLÔTURE	627	491

Les hypothèses retenues sont identiques à celles utilisées dans les comptes au 30 septembre 2005 :

	30/09/2006	30/09/2005
Taux d'actualisation	4,00 %	4,00 %
Évolution des salaires	2,50 %	2,50 %
Table de mortalité	TV 88-90	TV 88-90
Âge de départ	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales	40 à 42 %	40 à 42 %
Modalités de départ	volontaire	volontaire

La convention collective appliquée est celle de la navigation de plaisance.

SENSIBILITÉ

Une baisse de 1 % du taux d'actualisation aurait entraîné une augmentation de la provision à la clôture de 87 K€.

Une hausse de 1 % du taux d'actualisation aurait entraîné une diminution de la provision à la clôture de 70 K€.

NOTE 15 AUTRES PROVISIONS

(en milliers d'€)	Provisions pour risques au 30/09/06
Solde à l'ouverture	50
Dotations	899
Utilisations et reprises	-
SOLDE À LA CLÔTURE	949

Une provision a été dotée à hauteur de 50 K€ au cours de la période précédente pour couvrir des litiges clients portés devant les tribunaux italiens.

La provision dotée sur l'exercice concerne essentiellement des engagements de garantie.

NOTE 16 PASSIFS COURANTS

(en milliers d'€)	30/09/2006	30/09/2005
Dettes fiscales et sociales	11 618	15 981
Produits constatés d'avance	4 762	10 581
Autres	1 139	3 339
TOTAL	17 519	29 901

Les dettes fiscales et sociales concernent pour l'essentiel les salaires et charges sociales dus à la clôture de l'exercice.

NOTE 17 PRODUITS DE L'ACTIVITÉ

(en milliers d'€)	30/09/2006	30/09/2005
Ventes de bateaux neufs	328 008	299 838
Ventes de bateaux d'occasion	107 013	139 589
Prestations de services	36 276	32 988
Ventes de marchandises	2 555	2 326
Autres	895	182
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	474 747	474 923

NOTE 18 CHARGES DE PERSONNEL

(en milliers d'€)	30/09/2006	30/09/2005
Salaires ⁽¹⁾	16 651	14 694
Charges sociales	4 760	3 928
TOTAL	21 411	18 622
⁽¹⁾ dont participation des salariés	319	1 412

Les sommes perçues par les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance s'élèvent à 1 079 K€ pour l'exercice 2005/2006 contre 1 005 K€ pour l'exercice 2004/2005. Les engagements en matière de pensions et indemnités assimilées dont bénéficient ces membres s'élèvent à 13 958 € en 2005/2006 contre 8 061 € en 2004/2005.

Les effectifs moyens sont les suivants :

	30/09/2006	30/09/2005
Cadres	27	23
Non cadres	247	213
SOIT UN EFFECTIF TOTAL DE	274	236

NOTE 19 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

(en milliers d'€)	30/09/2006	30/09/2005
Dotations aux amortissements	1 982	1 621
Dépréciations nettes d'actifs circulant	9 589	4 840
Dotations aux provisions pour risques et charges	906	-
TOTAL	12 477	6 461

NOTE 20 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(en milliers d'€)	30/09/2006	30/09/2005
Plus ou moins-values de cessions	(83)	215
Pertes sur créances	(153)	(756)
Autres (charges) et produits opérationnels	(173)	5 433
TOTAL	(409)	4 892

NOTE 21 RÉSULTAT FINANCIER NET

(en milliers d'€)	30/09/2006	30/09/2005
Produits d'intérêts	754	499
Charges d'intérêts	(4 778)	(3 472)
Plus ou moins-values de cessions de titres de placement	11	5
COÛT DE LA DETTE FINANCIÈRE NETTE	(4 013)	(2 968)
Actualisation des engagements de retraite	(20)	(12)
Différences de change	(78)	(575)
RÉSULTAT FINANCIER NET	(4 111)	(3 555)

NOTE 22 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Le Groupe a mis en place une intégration fiscale pour les sociétés suivantes :

- S.A. Rodriguez Group (société tête de file)
- S.A. SNP Boat Service
- S.A.S. G. Rodriguez

Par convention, les sociétés intégrées fiscalement calculent leur charge d'impôt comme si elles étaient indépendantes. Les économies d'impôts réalisées par les sociétés intégrées fiscalement liées aux déficits sont conservées par la Société-Mère et sont considérées comme une simple économie de trésorerie du fait qu'elles bénéficieront aux sociétés intégrées déficitaires le jour où elles redeviendront bénéficiaires.

L'économie d'impôt ainsi réalisée au 30 septembre 2006 était de 83 K€.

ANALYSE DES POSTES D'IMPÔT DIFFÉRÉ À L'ACTIF DU BILAN

(en milliers d'€)	30/09/2006	30/09/2005
Immobilisations incorporelles	9	11
Frais de développement/IAS 38	-	559
Immobilisations corporelles	2	10
Stocks (profits latents)	478	527
Avancement/IAS 11	-	3 328
Autres actifs	-	-
Reports fiscaux	727	789
Provisions pour engagements de retraites	169	170
Autres provisions	-	6
Autres passifs	778	321
TOTAL	2 163	5 721

La diminution du poste provient principalement du changement de méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts de développement dans les comptes individuels, ce qui s'est traduit par la constatation d'une charge d'impôt exigible et non plus différée.

ANALYSE DES POSTES D'IMPÔT DIFFÉRÉ AU PASSIF DU BILAN

(en milliers d'€)	30/09/2006	30/09/2005
Immobilisations incorporelles	27	31
Immobilisations corporelles	37	43
Crédit revolving	179	-
Autres actifs	410	96
TOTAL	653	170

VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS

(en milliers d'€)	30/09/2006	30/09/2005
Solde à l'ouverture	5 721	1 305
Charge (produit)	(3 576)	4 416
Variation de périmètre	-	-
Effet des variations de taux	17	-
Capitaux propres et autres	2	-
SOLDE À LA CLÔTURE	2 163	5 721

VARIATION DE LA PROVISION POUR IMPÔTS DIFFÉRÉS

(en milliers d'€)	30/09/2006	30/09/2005
Solde à l'ouverture	170	214
Charge (produit)	469	(44)
Variation de périmètre	-	-
Effet des variations de taux	12	-
Capitaux propres et autres	2	-
SOLDE À LA CLÔTURE	653	17

UTILISATION DES DÉFICITS

(en milliers d'€)	Ouverture	Déficits générés sur la période	Utilisation de déficits	Autres mouvements	Clôture
Impôts différés actifs sur déficit	789	218	280	-	727
Non reconnus à l'origine	-	-	-	-	-
Déficits fiscaux dépréciés	-	-	-	-	-
TOTAL	789	218	280	-	727

RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE THÉORIQUE ET LA CHARGE RÉELLE D'IMPÔT

(en milliers d'€)	30/09/2006	30/09/2005
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS MINORITAIRES	16 220	58 855
Taux d'impôts sur les sociétés	34,16 %	34,33 %
Impôt sur les résultats calculé au taux théorique de la Société-Mère	5 541	20 205
Charges non fiscalement déductibles et produits exonérés	279	207
Différence de taux d'impôts et autres variations	(87)	(227)
CHARGES (PRODUITS) D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	5 733	20 185
Impôt exigible	5 312	19 189
Impôt différé	421	996
CHARGES (PRODUITS) D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	5 733	20 185

NOTE 23 TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Des achats de bateaux neufs de marque ISA sont effectués auprès de la société ISA Produzione à des conditions de marché normales. Cette société avait, jusqu'en octobre 2006, des dirigeants communs avec Rodriguez Group.

Certains locaux utilisés par le Groupe sont loués à des S.C.I. contrôlées par des personnes également actionnaires de Rodriguez Group. Les conditions de location sont celles du marché.

NOTE 24 ENGAGEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION

Les engagements au titre des contrats de location s'élèvent à 635 K€ au 30 septembre 2006 contre 925 K€ au 30 septembre 2005.

NOTE 25 ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS

ENGAGEMENTS DONNÉS

- Engagements d'achats fermes sans engagements de ventes fermes : Néant.
- Engagements de reprises de bateaux d'occasion sur engagements de ventes de bateaux neufs : 152 013 K€ dont 80 239 K€ à plus d'un an.
- Autres Engagements :
 - Caution personnelle solidaire donnée par le Groupe pour le crédit revolving de 150 000 K€ souscrit par SNP Boat Service - 06400 Cannes et utilisé à hauteur de 130 000 K€ au 30 septembre 2006.
 - Caution personnelle solidaire donnée le 6 juillet 2004 par le Groupe au profit de BNP Paribas - 06400 Cannes en garantie des cautions reçues par SNP Boat Service - Cannes pour restitution des acomptes clients à hauteur de 10 000 K€.
 - Caution personnelle solidaire donnée le 4 février 2003 par le Groupe au profit de BNP Paribas - 06400 Cannes en garantie des cautions reçues par SNP Boat Service - Cannes pour restitution des acomptes clients à hauteur de 15 000 K€.

- Nantissement de 670 actions de Camper & Nicholson's Intl. au profit de Société Lyonnaise de Banque – Cannes.

Mise à disposition d'un crédit revolving d'un montant maximum en principal de 150 000 K€ utilisé à hauteur de 130 000 K€ au 30 septembre 2006 répartis comme suit :

• CIC Lyonnaise de banque	36 855 K€
• BNP Paribas	36 829 K€
• Crédit Lyonnais.....	23 829 K€
• Banca di Roma.....	10 829 K€
• Crédit Agricole.....	10 829 K€
• Banco Bilbao Vizcaya.....	10 829 K€

Les garanties données relatives à ce crédit revolving sont :

- Caution solidaire de Rodriguez Group S.A.
- Nantissement de compte d'instruments financiers : constituant du gage Rodriguez Group S.A. :
 - 3 490 actions SNP Boat Service S.A.
 - 2 400 actions G. Rodriguez S.A.S.

ENGAGEMENTS REÇUS

- De CIC Lyonnaise de Banque, 06400 Cannes au profit de :
 - Service des douanes (caution)..... 305 K€
 - Clients (caution)..... 10 325 K€
 - Garantie de paiement fournisseurs..... 8 462 K€
- De BNP Paribas, 06400 Cannes au profit de :
 - Clients (Caution)..... 3 500 K€
- De U.B.S. - Genève - Suisse (Camper & Nicholson's Intl.) :
 - Garanties clients 400 K\$
 - 26 KCHF
 - 168 K€

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Engagements fermes de ventes de bateaux : 364 203 K€

RISQUES DIVERS

À ce stade, les divers litiges en cours au 30 septembre 2006, ne présentent pas, d'après les avocats-conseils de la société, de risques significatifs à la charge de Rodriguez Group.

NOTE 26 INFORMATION SECTORIELLE

AU 30 SEPTEMBRE 2006

(en milliers d'€)	Ventes de bateaux	Services	Autres et éliminations	Total
COMPTE DE RÉSULTAT				
Chiffre d'affaires	435 020	75 759	-	510 780
Ventes inter-activités	-	(36 928)	-	(36 928)
CHIFFRE D'AFFAIRES À TIERS	435 020	38 831	-	473 852
Autres produits	-	895	-	895
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	435 020	39 726	-	474 747
Achats consommés	(357 601)	(3 270)	-	(360 871)
Autres achats	(36 700)	(19 175)	(2 147)	(58 022)
Charges de personnel	(8 210)	(11 147)	(2 054)	(21 411)
Impôts et taxes	(698)	(456)	(123)	(1 277)
Amortissements et dépréciations	(11 256)	(1 213)	(8)	(12 477)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	20 555	4 465	(4 332)	20 689
BILAN				
Actifs sectoriels non courants	5 531	32 336	173	38 040
dont immobilisations incorporelles	2 901	28 557	-	31 458
Actifs non alloués	-	-	2 163	2 163
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	5 531	32 336	2 336	40 203
Passifs sectoriels	141 616	1 348	57	143 021
Passifs non alloués	-	-	337 595	337 595
TOTAL DES PASSIFS CONSOLIDÉS	141 616	1 348	337 652	480 616
AUTRES INFORMATIONS				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	570	1 665	-	2 235
Effectifs moyens (ETP)	98	161	15	274

AU 30 SEPTEMBRE 2005

(en milliers d'€)	Ventes de bateaux	Services	Autres et éliminations	Total
COMPTE DE RÉSULTAT				
Chiffre d'affaires	439 427	71 259	-	510 686
Ventes inter-activités	-	(35 945)	-	(35 945)
CHIFFRE D'AFFAIRES À TIERS	439 427	35 314	-	474 741
Autres produits	13	81	88	182
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	439 440	35 395	88	474 923
Achats consommés	(339 737)	(2 558)	-	(342 295)
Autres achats	(29 357)	(16 910)	(2 524)	(48 790)
Charges de personnel	(7 871)	(9 147)	(1 604)	(18 622)
Impôts et taxes	(902)	(293)	(42)	(1 237)
Amortissements et dépréciations	(5 504)	(934)	(23)	(6 461)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	56 069	5 553	(4 104)	57 518
BILAN				
Actifs sectoriels non courants	4 989	32 392	316	37 697
dont immobilisations incorporelles	3 171	28 640	-	31 811
Actifs non alloués	-	-	5 721	5 721
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	4 989	32 392	6 037	43 418
Passifs sectoriels	116 621	180	197	116 998
Passifs non alloués	-	-	338 241	338 241
TOTAL DES PASSIFS CONSOLIDÉS	116 621	180	338 438	455 239
AUTRES INFORMATIONS				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 580	1 455	-	3 035
Effectifs moyens (ETP)	78	147	11	236

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des ventes facturées au 30 septembre.

Chiffre d'affaires (en %)	30/09/06	30/09/05
France	9,6	5,8
Reste de l'Europe	64,3	50,4
Amériques	20,1	35,6
Autres	6,0	8,2
TOTAL	100,0	100,0

ACTIFS SECTORIELS PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

Au 30 septembre 2006

Actifs sectoriels (en milliers d'€)	Incorporels	Corporels	Financiers	Total
France	2 764	2 701	365	5 830
Reste de l'Europe	26 947	448	53	27 448
Amériques	1 732	1 980	86	3 798
Autres	15	647	302	964
TOTAL	31 458	5 776	806	38 040

Au 30 septembre 2005.

Actifs sectoriels (en milliers d'€)	Incorporels	Corporels	Financiers	Total
France	2 976	2 755	51	5 782
Reste de l'Europe	27 008	661	54	27 723
Amériques	1 810	1 565	67	3 442
Autres	17	733	-	750
TOTAL	31 811	5 714	172	37 697

INVESTISSEMENTS PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

Investissements	30/09/06	30/09/05
France	1 034	2 667
Reste de l'Europe	35	46
Amériques	1 147	295
Autres	19	27
TOTAL	2 235	3 035

NOTE 27 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Notre filiale Camper & Nicholson Intl. a subi un contrôle fiscal. Les éléments qui nous ont été communiqués et qui devraient être notifiés seront contestés par notre Groupe. À ce stade, nous estimons qu'il n'y a pas de risque significatif à anticiper, issu de cet événement.

NOTE 28 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 30 SEPTEMBRE 2006

Société	Méthode de consolidation	Pourcentage de droits de vote	Pourcentage d'intérêts
S.A. Rodriguez Group Port Canto - 06400 Cannes N° SIRET : 697 220 879 000 12	Société-Mère	-	-
S.A. SNP Boat Service Port Canto - 06400 Cannes N° SIRET : 300 774 791 000 10	Intégration globale	99,71	99,71
S.A.S. G. Rodriguez Port Camille Rayon - 06220 Golfe-Juan N° SIRET : 350 178 794 000 11	Intégration globale	96,00	96,00
SNP Boat Service, Inc. Fort Lauderdale 33316 Florida - ÉTATS-UNIS	Intégration globale	100,00	99,71
S.A. Le Yacht Port Camille Rayon - 06220 Golfe-Juan N° SIRET : 658 062 590 000 35	Intégration globale	99,32	99,32
S.L. SNP Boat Service España Avda. Alejandro Rossello 26, 1 07002 Palma de Mallorca - ESPAGNE	Intégration globale	100,00	99,71
S.A. SNP Boat Service Tunisie 6, rue Ibn Hazm – Cité Jardins 1002 Tunis - TUNISIE	Intégration globale	99,75	99,46
S.A.R.L. Le Yacht Tunisie 6, rue Ibn Hazm – Cité Jardins 1002 Tunis - TUNISIE	Intégration globale	50,00	49,73
S.A. SNP Boat Service Suisse 9, rue du Commerce Genève - SUISSE	Intégration globale	100,00	99,71
S.P.A. ISA Management Via Enrico Mattei – 14 Ancona - ITALIE	Intégration globale	76,00	75,78
S.A. Camper & Nicholson Intl. 16, allée Marconi L 2120 - LUXEMBOURG	Intégration globale	99,90	99,90
S.P.A. W. Service Molo Testata Zona 7/8 17100 Savona Porto - ITALIE	Intégration globale	72,39	72,39
S.P.A. SNP Boat Service Italia Via del Castillo, 17 18038 San Remo (IM) - ITALIE	Intégration globale	99,71	99,71

NOTE 29 INFORMATIONS RELATIVES À LA TRANSITION AUX NORMES IFRS

1. Rapprochement des capitaux propres consolidés

Le rapprochement entre les capitaux propres établis selon les normes françaises et les capitaux propres établis selon les IFRS se présente comme suit, au 1^{er} octobre 2004 et au 30 septembre 2005 :

(en milliers d'€)	Note	01/10/2004	Résultat net 2004-2005	Dividendes	Écarts de conversion	Autres	30/09/2005
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)							
PUBLIÉS EN NORMES FRANÇAISES		87 652	36 037	(6 250)	947	-	118 386
Intérêts minoritaires		600	264	-	-	45	909
TOTAL CAPITAUX PROPRES							
PUBLIÉS EN NORMES FRANÇAISES		88 252	36 301	(6 250)	947	45	119 295
Constatation de l'avancement (IAS 11)	3.1	(8 078)	2 029	-	-	-	(6 049)
Correction des frais de R&D (IAS 38)	3.2	(1 336)	319	-	-	-	(1 017)
Ajustements liés aux engagements de retraites (IAS 19)	3.5	(23)	(55)	-	-	-	(78)
Annulation amortissement des écarts d'acquisition (IFRS 3)	3.4	-	71	-	-	-	71
Méthode des composants (IAS 16)	2.2	56	(2)	-	-	-	54
Changement de taux d'impôt		-	8	-	-	-	8
TOTAL DES AJUSTEMENTS		(9 381)	2 370	-	-	-	(7 011)
CAPITAUX PROPRES TOTAUX							
		78 871	38 671	(6 250)	947	45	112 284
Intérêts minoritaires		600	264	-	-	26	890
CAPITAUX PROPRES EN NORMES IFRS PART DU GROUPE							
		78 271	38 407	(6 250)	947	19	111 394

2. Retraitements liés à la première application des normes IFRS

La norme IFRS 1 traite des modalités de première application des IFRS. Cette norme offre aux "premiers adoptants" un certain nombre d'exceptions aux principes de rétroactivité dans l'application des IFRS. Ces options sont les suivantes :

2.1. Regroupements d'entreprises

IFRS 1 offre l'option de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition, soit le 1^{er} octobre

2004. Le Groupe a choisi cette option et les acquisitions d'entreprises intervenues avant le 1^{er} octobre 2004 n'ont pas été retraitées dans le bilan d'ouverture.

2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

IFRS 1 offre l'option d'évaluer, à la date de transition, les immobilisations corporelles, les immeubles de placement et certaines immobilisations incorporelles à leur juste valeur, cette dernière étant considérée comme leur coût présumé.

Le Groupe n'a pas choisi l'option de réévaluer les immobilisations corporelles et incorporelles à leur juste valeur à la date de transition.

IAS 16, "Immobilisations corporelles" a conduit à l'application de l'approche par composants et à la revue des plans et méthodes d'amortissements. Le Groupe a ainsi modifié de façon rétrospective les plans d'amortissement des actifs concernés (une grue sur un chantier de réparation).

Il en résulte une augmentation des valeurs nettes comptables (après effet d'impôt) :

- au 1^{er} octobre 2004 de 56 K€,
- au 30 septembre 2005 de 54 K€.

Cet impact provient du changement de durée d'amortissement d'une grue, réaligné sur la durée d'utilisation.

2.3. Écarts actuariels liés aux engagements de retraite.

IFRS 1 offre la possibilité de comptabiliser, à la date de transition, tous les écarts actuariels cumulés liés aux régimes de retraite à prestations définies. Le Groupe a choisi cette option.

Postérieurement au 1^{er} octobre 2004, et en application de la méthode dite du "corridor", les gains et pertes actuariels ne sont reconnus que lorsqu'ils excèdent 10 % de la valeur la plus élevée entre l'engagement et la provision.

2.4. Écarts de conversion

Le Groupe a choisi l'option offerte par IFRS 1 de reclasser en réserves consolidées ses écarts de conversion cumulés au 1^{er} octobre 2004. L'impact de ce reclassement dans les capitaux propres à cette date est de 1 506 K€.

3. Changements dans les méthodes d'évaluation du Groupe

3.1. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, le chiffre d'affaires correspondant aux ventes de bateaux était appréhendé à la date de la livraison. Les ventes de bateaux custom étaient comptabilisées sur la base des conditions contractuelles de vente en deux temps : plans et adaptations du bateau à la signature, et solde de la facturation à la livraison.

Dans les comptes consolidés établis selon le référentiel IFRS, et en l'absence de règles spécifiques applicables à l'activité de conception de maîtrise d'ouvrage et de commercialisation, le Groupe a décidé d'appliquer les normes IAS 11 "contrats de construction" et IAS 18 "produits des activités ordinaires" pour l'activité vente de bateaux neufs, custom et semi-custom.

Ainsi, les revenus et la marge d'exploitation sont dégagés à l'avancement sur la base des coûts encourus pour les travaux de construction des bateaux.

Le coût de production inclut :

- les coûts directement liés au contrat concerné ;
- les coûts attribuables à l'activité de contrats en général et qui peuvent être affectés au contrat ; et
- tous autres coûts qui peuvent être spécifiquement facturés au client selon les termes du contrat.

Les matériels affectés à une commande et non encore consommés sont comptabilisés en charges constatées d'avance.

Les coûts commerciaux sont comptabilisés directement en charges de période dès lors qu'ils ne sont pas directement affectables aux contrats.

L'application des normes relatives à l'avancement génère les impacts suivants (après effet d'impôt) :

- sur les capitaux propres part du Groupe,
au 1^{er} octobre 2004 : - 8 078 K€
- sur le résultat net part du Groupe,
en 2004/2005 : 2 029 K€
- sur les capitaux propres part du Groupe,
au 30 septembre 2005 : - 6 049 K€

3.2. Comptabilisation des dépenses de développement

Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les dépenses de développement (internes ou externes) sont comptabilisées en actifs incorporels. Les dépenses réalisées en interne sont comptabilisées à leur coût déduction faite, le cas échéant, de la marge interne réalisée par l'entité.

En application de la norme IFRS 38 révisée, "Immobilisations incorporelles", les dépenses de développement sont activables dès lors qu'elles répondent à 6 critères. L'appréciation de ces critères doit exister au début des premières dépenses.

Par ailleurs, un retraitement est effectué pour neutraliser la quote-part de frais généraux incluse dans le coût de production, de manière à ne retenir que le coût direct de production.

3.3. Autres actifs incorporels

Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, le droit d'usage des marques et logos Camper & Nicholson's Intl. est inscrit dans la rubrique "brevets, licences et marques", et ne donne pas lieu à amortissement.

En application de la norme IAS 38 révisée, le droit d'usage a été reclassé en goodwill. Ce reclassement n'a aucune incidence sur les capitaux propres ni sur le résultat.

3.4. Écarts d'acquisition

Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les goodwill sont systématiquement amortis sur une durée qui reflète les hypothèses retenues, les objectifs fixés et les perspectives envisagées au moment de l'acquisition.

Un amortissement exceptionnel est comptabilisé lorsque leur valeur recouvrable devient durablement inférieure à leur valeur comptable.

En application des normes IFRS 3, "Regroupements d'entreprises" et IAS 38 révisée, "Immobilisations incorporelles", les goodwill ne doivent plus être amortis mais doivent faire l'objet de tests de perte de valeur au moins une fois par an. Les principes suivis par le Groupe pour réaliser les tests de perte de valeur sur ses actifs sont conformes aux principes énoncés par IAS 36 révisé, "Dépréciation d'actifs".

La dotation aux amortissements comptabilisée dans les comptes au 30 septembre 2005 a été annulée à hauteur de 71 K€.

3.5. Retraites et autres avantages du personnel

Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les engagements de retraite (indemnités de fin de carrière) sont évalués sur la base d'une méthode prospective.

En application de la norme IAS 19, "Avantages du personnel" les engagements de retraites sont évalués et comptabilisés en application de la méthode des unités de crédit projetées.

Il en résulte une augmentation des provisions pour engagements de retraites (après effet d'impôt) :

- au 1^{er} octobre 2004 de 23 K€,
- au 30 septembre 2005 de 78 K€,

ayant pour contrepartie une diminution des capitaux propres du même montant. Cet impact inclut l'effet de la comptabilisation de la totalité des écarts actuariels au 1^{er} octobre 2004.

4. Application des normes IAS 32 et 39

TITRES DE PARTICIPATION ET TITRES DE PLACEMENT

Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les valeurs mobilières de placement et les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur recouvrable devient durablement inférieure à leur valeur comptable.

Dans les comptes établis selon les normes IFRS, les titres de participation non consolidés sont traités comme des titres disponibles à la vente. Lorsqu'il s'agit d'instruments de capitaux propres de sociétés non cotées, les titres sont initialement comptabilisés à leur coût et doivent faire l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur. Les dépréciations éventuelles sont enregistrées dans le compte de résultat. Au 1^{er} octobre 2004 et au 30 septembre 2005, la valeur nette comptable de ces actifs financiers a été jugée représentative de leur valeur recouvrable.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur de marché, la variation étant comptabilisée en résultat financier.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET

APPLICATION DE LA MÉTHODE DU COÛT AMORTI

Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les coûts d'émission d'emprunt sont comptabilisés en déduction du montant emprunté, et amortis sur une durée de 5 ans.

Dans les comptes établis selon les normes IFRS, les actifs et passifs financiers portant intérêts sont repris dans le bilan consolidé à leur valeur historique, après prise en compte, éventuellement, d'une provision pour perte de valeur sur les actifs.

Les passifs financiers, principalement les emprunts sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les instruments dérivés de taux d'intérêt et de change qualifiés de couverture sont traités comme des engagements hors bilan. Les pertes ou gains sur ces instruments dérivés sont différés jusqu'au moment où l'élément couvert est lui-même enregistré dans le compte de résultat.

En application d'IAS 39, "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation", tous les instruments dérivés doivent être reflétés au bilan à leur juste valeur. Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur, les variations de valeur du dérivé et de l'élément couvert sont enregistrées en résultat sur la même période. Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres. Elle est constatée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la variation de valeur de la partie inefficace du dérivé est enregistrée directement en résultat.

Au 30 septembre 2005, il n'y avait aucun instrument dérivé.

5. Changements dans les méthodes de présentation

INTÉRÊTS MINORITAIRES

Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les intérêts minoritaires ne sont pas inclus dans les capitaux propres. En application d'IAS 27, "États financiers consolidés et individuels", les intérêts minoritaires ont été reclassés en capitaux propres dans le bilan consolidé.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

Dans les comptes établis selon les normes françaises, les impôts différés sont classés au bilan en autres créances (actifs) et en provisions pour risques et charges (passifs) sans considération d'échéance.

En application des normes IAS 1, "Présentation des états financiers" (§70) et IAS 12, "Impôts sur le résultat", tous les actifs et passifs

d'impôts différés doivent être classés en éléments non courants lorsque cette présentation est adoptée pour le bilan consolidé et présentés sur une ligne distincte.

L'actif d'impôt différé reclassé en éléments non courants s'élevait à 1 091 K€ au 1^{er} octobre 2004 et 1 643 K€ au 30 septembre 2005 en normes françaises.

PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS

Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les éléments exceptionnels sont exclus du résultat d'exploitation et présentés sur une ligne séparée du compte de résultat.

En application de la norme IAS 1, "Présentation des états financiers", les éléments exceptionnels ne peuvent être présentés distinctement. Conformément à la recommandation N°2004-R 02 du Conseil National de la Comptabilité, certains éléments exceptionnels ont été inclus dans le résultat opérationnel, sur la ligne "Autres produits et charges opérationnels". Le Groupe présente par ailleurs un résultat opérationnel courant excluant la ligne "Autres produits et charges opérationnels". Cette dernière comprend notamment :

- les plus ou moins-values de cession d'activités et de participations consolidées,
- les pertes de valeur constatées sur des actifs incorporels (y compris goodwill) relatifs à des participations consolidées,
- des charges et produits opérationnels tels qu'une provision relative à un litige d'un montant significatif.

Les plus ou moins-values de cession ainsi que les pertes de valeur relatives à des participations non consolidées sont présentées sur la ligne "Autres produits et charges financiers".

AUTRES RECLASSEMENTS DE CHARGES ET DE PRODUITS

■ Production immobilisée

Dans les comptes consolidés établis par le Groupe selon les normes françaises, les dépenses engagées pour la réalisation d'investissements incorporels sont présentées dans la rubrique production immobilisée.

Dans les comptes préparés selon les normes IFRS, ces montants sont déduits des postes de charges correspondants (personnel et autres charges).

Montant reclassé au 30 septembre 2005 : 804 K€.

■ Reprises de provisions

Dans les comptes consolidés établis par le Groupe selon les normes françaises, les reprises de provisions sont présentées dans une rubrique de produits.

Dans les comptes préparés selon les normes IFRS, la reprise de provision ne répond pas à la définition d'un produit et est comptabilisée en diminution des dotations.

Montant reclassé au 30 septembre 2005 : 183 K€.

■ Variations de stocks

Dans les comptes consolidés établis par le Groupe selon les normes françaises, les variations de stocks de marchandises et de matières sont présentées en charges sur une ligne distincte.

Dans les comptes préparés selon les normes IFRS, les variations de stocks sont portées en correction du montant d'achats correspondant.

Montant reclassé au 30 septembre 2005 des postes de variations de :

- bateaux neufs : 7 281 K€
- bateaux d'occasion : 61 539 K€
- marchandises : 278 K€

NORMES N'AYANT PAS EU D'INCIDENCE

SUR LES COMPTES DU GROUPE

■ Contrats de location

La revue des contrats de location n'a pas mis en évidence de contrats susceptibles de donner lieu à retraitement, s'agissant de contrats de location simple de véhicules de tourisme et de matériel de bureau.

■ Méthodes de conversion

Les principes de comptabilisation utilisés pour la conversion des transactions en devises et de conversion des comptes des entités étrangères ne présentent pas de divergences par rapport aux méthodes retenues selon les normes IFRS.

■ Dépréciation des actifs

L'application des dispositions de la norme IAS 36 n'a pas mis en évidence d'éléments d'actifs susceptibles de donner lieu à une dépréciation complémentaire à celle déjà comptabilisée.

6. Compte de résultat, bilan et tableau de variation des capitaux propres

COMPTE DE RÉSULTAT 2004/2005 EN NORMES IFRS

(en milliers d'€)	30/09/2005
Ventes de bateaux neufs	299 838
Ventes de bateaux d'occasion	139 589
Ventes de marchandises	2 326
Prestations de services	32 988
Autres produits	182
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	474 923
Achats consommés	342 295
Autres achats	48 790
Charges de personnel	18 622
Impôts et taxes	1 237
Dotations aux provisions et dépréciations	6 461
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	57 518
Autres produits et charges opérationnels	4 892
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	62 410
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	487
Charges financières	(3 472)
Autres produits et charges financiers	(570)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	58 855
Charge d'impôt	(20 185)
Part du Groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUVIES	38 670
dont intérêts minoritaires	270
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	38 400
Résultat de base par action	3,07
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	3,07

PASSAGE DU RÉSULTAT 2004/2005 EN NORMES FRANÇAISES À CELUI EN NORMES IFRS

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement au titre de l'exercice 2004/2005 entre le compte de résultat consolidé établi selon les normes françaises et le compte de résultat consolidé établi selon les IFRS :

(en milliers d'€)	Résultat publié au 30/09/2005	Total retraitements	Total reclassements	Résultat IFRS au 30/09/2005
Chiffre d'affaires	471 149	10 261	(6 669)	474 741
Autres produits	16 303	(268)	(15 853)	182
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	487 452	9 993	(22 522)	474 923
Achats de bateaux	(394 474)	(9 299)	56 820	(346 953)
Achats de marchandises	(9 514)	-	7 379	(2 135)
Variation de stocks	69 098	2 081	(64 199)	6 980
Achats de matières premières	(187)	-	-	(187)
Autres achats	(54 633)	72	5 771	(48 790)
Charges de personnel	(18 462)	-	(160)	(18 622)
Impôts et taxes	(1 237)	-	-	(1 237)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(7 557)	742	355	(6 461)
Autres charges et produits opérationnels	(11 676)	-	16 568	4 892
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	58 810	3 589	12	62 411
Charges financières	(5 764)	-	-	(5 764)
Produits financiers	2 221	-	(12)	2 209
Résultat exceptionnel	-	-	-	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	55 267	3 589	-	58 856
Impôt sur les bénéfices	(19 189)	-	-	(19 189)
Impôts différés	223	(1 219)	-	(996)
RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	36 301	2 370	-	38 671
Part du Groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-
RÉSULTAT NET	36 301	2 370	-	38 671
Part des intérêts minoritaires	264	6	-	270
PART DU GROUPE	36 037	2 364	-	38 401
Résultat net part du Groupe par action	2,88			3,07
Résultat net part du Groupe par action (dilué)	2,88			3,07

**PASSAGE DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET DU RÉSULTAT NET 2004/2005
EN NORMES FRANÇAISES À CELUI EN NORMES IFRS**

(en milliers d'€)	Résultat net
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 30/09/05 SELON LES NORMES FRANÇAISES (PART DU GROUPE)	36 037
Retraitement avancement	2 029
Annulation amortissement des écarts d'acquisition (IFRS 3)	71
Révision R&D	319
Engagements de retraites	(54)
IAS 16	(4)
Incidence changement taux IS	9
IMPACT DES NORMES IFRS	2 370
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 30/09/05 SELON LES NORMES IFRS	38 407

Les montants sont présentés nets d'impôt.

BILAN 2004/2005 EN NORMES IFRS

Bilan Actif

(en milliers d'€)	30/09/2005 IFRS	30/09/2004 IFRS
Goodwill	28 483	25 545
Immobilisations incorporelles	3 328	2 349
Immobilisations corporelles	5 714	5 142
Autres actifs financiers	172	164
Actifs d'impôts différés	5 721	6 217
ACTIFS NON COURANTS	43 418	39 418
Stocks	131 504	61 758
Clients et comptes rattachés	199 232	187 137
Autres créances	27 275	19 032
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53 810	47 520
ACTIFS COURANTS	411 821	315 447
TOTAL DE L'ACTIF	455 239	354 865

Bilan Passif

(en milliers d'€)	30/09/2005 IFRS	30/09/2004 IFRS
Capital	1 750	1 750
Primes	-	-
Réserves et résultats consolidés	109 644	76 522
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	111 394	78 272
Intérêts minoritaires	890	600
CAPITAUX PROPRES TOTAUX	112 284	78 872
Emprunts et dettes financiers à long terme	114 948	70 402
Engagements envers le personnel	491	322
Autres provisions non courantes	50	-
Impôts différés	170	-
Autres passifs financiers non courants	19	168
PASSIFS NON COURANTS	115 678	70 892
Passifs financiers courants	9 931	13 887
Acomptes reçus	35 891	85 072
Fournisseurs et autres créditeurs	151 554	85 412
Autres passifs courants	29 901	20 730
PASSIFS COURANTS	227 277	205 101
TOTAL DU PASSIF	455 239	354 865

PASSAGE DU BILAN 2004/2005 EN NORMES FRANÇAISES À CELUI EN NORMES IFRS

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre le bilan consolidé établi selon les normes françaises et le bilan consolidé établi selon les IFRS au 30 septembre 2005 :

Bilan Actif

(en milliers d'€)	Bilan publié au 30/09/2005	Total retraitements	Total reclassements	IFRS 30/09/2005
Goodwill	-	71	28 412	28 483
Frais de recherche et développement	4 385	(1 577)	-	2 808
Concessions et brevets	24 256	-	(23 918)	338
Fonds commercial	182	-	-	182
Autres immobilisations incorporelles/avancements	4 494	-	(4 494)	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	33 317	(1 506)	-	31 811
Constructions	602	-	-	602
Installations techniques et matériel	549	85	-	634
Autres immobilisations corporelles	4 478	-	-	4 478
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	5 629	85	-	5 714
Sociétés mises en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Prêts à plus d'un an	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	172	-	-	172
Impôts différés actifs	-	4 078	1 643	5 721
ACTIFS NON COURANTS	39 118	2 657	1 643	43 418
En-cours de production de biens	2 133	-	-	2 133
Stocks avancement	-	24 762	-	24 762
Marchandises	131 055	(26 446)	-	104 609
STOCKS NETS	133 188	(1 684)	-	131 504
Clients et autres créances	179 407	-	-	179 407
Factures à établir/avancement	-	55 323	(35 498)	19 825
Personnel	-	-	-	-
Autres comptes débiteurs	18 850	-	-	18 850
Impôt différé actif	1 643	-	(1 643)	-
Avances et acomptes versés sur commandes	5 109	-	-	5 109
Prêts à moins d'un an	-	-	-	-
Actifs financiers courants	-	-	476	476
Valeurs mobilières de placement	186	-	-	186
Disponibilités	53 624	-	-	53 624
Charges constatées d'avance	2 170	670	-	2 840
ACTIFS COURANTS	394 177	54 309	(36 665)	411 821
TOTAL DE L'ACTIF	433 295	56 966	(35 022)	455 239

Bilan Passif

(en milliers d'€)	Bilan publié au 30/09/2005	Total retraitements	Total reclassements	IFRS 30/09/2005
Capital	1 750	-	-	1 750
Primes	-	-	-	-
Réserves consolidées	81 159	(10 885)	24	70 298
Écart de conversion	(560)	1 506	-	946
Actions propres	-	-	-	-
Résultat	36 037	2 368	(5)	38 400
Résultats enregistrés en capitaux propres	-	-	-	-
Capitaux propres (part du Groupe)	118 386	(7 011)	19	111 394
Intérêts minoritaires	909	-	(19)	890
CAPITAUX PROPRES TOTAUX	119 295	(7 011)	-	112 284
Provisions pour retraites	469	120	(98)	491
Impôts différés passifs	-	170	-	170
Autres provisions	50	-	-	50
PROVISIONS (SOUS TOTAL)	519	290	(98)	711
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	114 948	-	-	114 948
Autres dettes à plus d'un an	19	-	-	19
PASSIFS NON COURANTS	115 486	290	(98)	115 678
Fournisseurs	98 427	53 127	-	151 554
Provisions courantes	-	-	-	-
Avances et acomptes recus/commandes	70 964	-	(35 073)	35 891
Autres dettes et comptes de régularisation	3 288	-	51	3 339
Passif d'impôt exigible	15 883	-	-	15 883
Autres dettes fiscales et sociales	-	-	98	98
Dettes financières courantes	9 931	-	-	9 931
Produits constatés d'avance	21	10 560	-	10 581
PASSIFS COURANTS	198 514	63 687	(34 924)	227 277
TOTAL DU PASSIF	433 295	56 966	(35 022)	455 239

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Le tableau ci-dessous présente la variation des capitaux propres, établis en normes IFRS, entre le 1^{er} octobre 2004 et le 30 septembre 2005 :

(en milliers d'€)	Capital	Résultats accumulés	Résultat enregistré en capitaux propres	Écart de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Au 1 ^{er} octobre 2004	1 750	76 522	-	-	78 272	600	78 872
Distribution de dividendes	-	(6 250)	-	-	(6 250)	(173)	(6 423)
Résultat de l'exercice 2004/2005	-	38 400	-	-	38 400	270	38 671
Variation de l'écart de conversion	-	-	-	946	946	-	946
Autres variations	-	25	-	-	25	193	218
AU 30 SEPTEMBRE 2005	1 750	108 697	-	946	111 394	890	112 284

7. Tableau des flux de trésorerie et endettement financier net

Les retraitements effectués pour le passage aux normes IFRS sont, pour l'essentiel, sans incidence sur les flux de trésorerie du Groupe.

Les différences entre le tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2004/2005 établis selon les normes IFRS et le tableau des flux de trésorerie établis selon les normes françaises sont peu significatives.

L'endettement financier net reste inchangé.

Rapport des Commissaires aux Comptes

sur les comptes consolidés

exercice clos le 30 septembre 2006

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport général sur les comptes consolidés de la S.A. Rodriguez Group relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice clos le 30 septembre 2005 retraitées selon les mêmes règles.

1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 29 de l'annexe qui expose des informations relatives à la transition aux normes IFRS. Ce changement de méthode a entraîné une diminution de 7 011 K€ des capitaux propres consolidés de la société à l'ouverture de l'exercice au 1^{er} octobre 2005.

2 JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Transition aux normes IFRS : dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous nous sommes également assurés du bien-fondé des changements de méthodes comptables mentionnées ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

- Les écarts d'acquisition issus de la prise de contrôle de vos filiales, et notamment Camper & Nicholsons Intl. et W. Service ont été affectés au poste "Goodwill". Ces "Goodwill" ne font pas l'objet d'amortissement. Chaque année, un test de valeur est effectué par votre Groupe sur chaque "Goodwill" afin de déterminer l'éventuelle nécessité d'une dépréciation. Ce test est réalisé en appliquant des méthodes d'évaluation, déterminées à l'origine par un expert indépendant, et que votre Groupe actualise annuellement. Ces méthodes intègrent notamment des prévisions de chiffre d'affaires et de résultat.

Nos travaux nous ont permis de nous assurer de la permanence des méthodes d'évaluation ainsi que du caractère raisonnable des estimations retenues.

- Pour ce qui concerne le stock de bateaux d'occasion, nous avons fait procéder, pour ceux présentant à la fois des valeurs significatives et/ou une certaine antériorité, à des estimations par un expert maritime indépendant, afin de nous assurer que le montant au bilan a été correctement évalué.

Compte tenu du caractère spécifique de ces bateaux, nous nous sommes appuyés sur les estimations de cet expert pour nous assurer que le stock était correctement justifié à la date de clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Nice et Le Cannet,
Le 30 janvier 2007

Les Commissaires aux Comptes,

Christian Dorange-Pattoret

Moore Stephens Casagrande
Patrick Aumeras

Tableau des résultats de la Société-Mère

au cours des cinq derniers exercices
[Art. 133 - 135 et 148 du Décret du 23 mars 1967]

NATURE DES INDICATIONS	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	1 750 000	1 750 000	1 750 000	1 750 000	1 750 000
b) Nombre des actions ordinaires existantes	12 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000
c) Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
d) Nombre maximal d'actions futures à créer	-	-	-	-	-
d1) Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
d2) Par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	15 596 867	20 931 587	25 269 083	22 203 945	4 759 802
c) Impôt sur les bénéfices	(364 632)	(376 130)	(95 687)	(195 647)	221 270
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	15 961 499	21 307 718	25 510 524	22 270 582	4 580 983
f) Résultat distribué	7 875 000	9 375 000	6 250 000	6 875 000	-
RÉSULTATS PAR ACTION					
a) Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,28	1,70	2,01	1,78	0,36
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,28	1,70	2,04	1,78	0,37
c) Dividende attribué à chaque action	0,63	0,75	0,50	0,55	-
PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-	-	-
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	-	-	-	-	-
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, etc.)	-	-	-	-	-

Bilan de la Société-Mère

pour les exercices clos

les 30 septembre 2006 et 30 septembre 2005

Bilan actif

(en milliers d'€)	Notes	30 septembre 2006			30 septembre 2005		
		Brut	Amortissements Provisions	Net	Brut	Amortissements Provisions	Net
ACTIFS À LONG TERME							
Immobilisations incorporelles	(3)	7 074	104	6 970	7 074	104	6 970
Immobilisations financières ^(a)	(4)	22 133	-	22 133	22 133	-	22 133
TOTAL ACTIFS À LONG TERME		29 207	104	29 103	29 207	104	29 103
ACTIFS CIRCULANTS							
Fournisseurs		-	-	-	7	-	7
État - impôts et taxes		16 776	-	16 776	-	-	-
Autres créances ^(b)	(5)	43 100	-	43 100	47 612	-	47 612
Disponibilités		2 868	-	2 868	152	-	152
TOTAL ACTIFS À COURT TERME		62 744	-	62 744	47 771	-	47 771
Comptes de régularisation ^(b)		209	-	209	199	-	199
Écart de conversion actif		-	-	-	42	-	42
TOTAL ACTIF		92 160	104	92 056	77 219	104	77 115
a) Dont à moins d'un an		-	-	-	-	-	-
b) Dont à plus d'un an		-	-	-	-	-	-

Bilan passif

(en milliers d'€)	Notes	30 septembre 2006	30 septembre 2005
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	(6)	1 750	1 750
Réserve légale		175	175
Réserve plus-value à long terme		-	-
Autres réserves		59 854	44 459
Résultat de l'exercice		4 581	22 271
TOTAL CAPITAUX PROPRES		66 360	68 655
PROVISION POUR RISQUES			
	(7)	-	42
Emprunts & dettes financières^(a)			
Emprunts & dettes financières ^(a)	(8)	22 657	2 974
Dettes fournisseurs	(9)	210	218
Dettes fiscales & sociales	(10)	1	2 897
Autres passifs ^(a)	(11)	2 541	2 218
PASSIFS À COURT TERME		25 409	8 307
Écart de conversion passif		287	111
TOTAL PASSIF		92 056	77 115
a) Dont à plus d'un an		-	-

Compte de résultat

pour les exercices clos

les 30 septembre 2006 et 30 septembre 2005

(en milliers d'€)	Notes	30 septembre 2006	30 septembre 2005
CHIFFRE D'AFFAIRES		-	-
Autres achats et charges externes	(12)	(1 747)	(1 779)
Impôts et taxes		(74)	(1)
Dotations sur amortissements & provisions		-	(87)
Autres charges - Autres produits		516	11
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(1 305)	(1 856)
Produits financiers		6 572	24 715
Charges financières		(465)	(784)
RÉSULTAT FINANCIER		6 107	23 931
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		4 802	22 075
Résultat exceptionnel		-	-
Impôt sur les bénéfices		(221)	196
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		4 581	22 271

Tableau des flux de trésorerie

établi à partir du résultat net pour les exercices clos les 30 septembre 2006 et 30 septembre 2005

(en milliers d'€)	30 septembre 2006	30 septembre 2005
FLUX D'EXPLOITATION		
RÉSULTAT NET	4 581	22 271
Éléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation :		
• Amortissements et provisions (sauf actifs circulants)	(42)	129
• Plus-values de cessions, nettes d'impôt	-	-
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	4 539	22 400
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation :		
• Variation des actifs/passifs relatifs aux fournisseurs	(2)	42
• Variation des autres actifs/passifs d'exploitation	4 871	(6 568)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	9 408	15 874
FLUX D'INVESTISSEMENTS		
• Variation des actifs immobilisés	-	(52)
• Variation des immobilisations financières	-	(3 400)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-	(3 452)
FLUX DE FINANCEMENT		
• Emprunts souscrits	-	-
• Remboursements d'emprunts	(514)	(18 212)
• Dividendes versés aux actionnaires de la Société-Mère	(6 875)	(6 250)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(7 389)	(24 462)
VARIATION DE TRÉSORERIE	2 019	(12 040)
TRÉSORERIE EN DÉBUT D'EXERCICE	(676)	11 364
TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE	1 343	(676)

Annexes aux comptes sociaux

au 30 septembre 2006

1 S.A. RODRIGUEZ GROUP

Annexes au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2006 dont le total est de 92 056 825 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste et dégagant un bénéfice de 4 580 983 €.

L'exercice clos à une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} octobre 2005 au 30 septembre 2006.

Cette société "Holding" n'a pas d'activité propre en dehors de la gestion de son portefeuille titres.

2 PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Toutes les avances consenties entre les sociétés du Groupe font l'objet d'une rémunération fixée au taux de l'EURIBOR à 1 an augmenté de 1 % sauf législation contraire des pays d'implantation des filiales étrangères.

La charge pour l'exercice a été de - 222 485 € et le produit de 2 143 622 €.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix de revient d'origine, abstraction faite de toute charge financière.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ou dégressif appliqué à la durée d'utilisation estimée.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Licences informatiques 1 an
- Autres immobilisations 5 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition.

La valeur d'usage de ces titres, déterminée à partir de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, quote-part réestimée, le cas échéant, des perspectives de développement, de résultat et des survaleurs et plus-values latentes des sociétés concernées est comparée à la valeur comptable des titres de participation.

Si elle lui est inférieure, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONVERSION DES ÉLÉMENTS EXPRIMÉS EN DEVISES - RISQUES MONÉTAIRES

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties en Euros au cours de la monnaie à la date de la signature du contrat ou au cours fixé à la mise en place de la couverture de change (ventes ou achats de devises à terme).

COUVERTURE DE CHANGE

Les opérations libellées en devises hors zone Euro peuvent faire l'objet d'une couverture de change (ventes ou achats de devises à terme) fixant le cours de la monnaie étrangère à l'échéance.

TRÉSORERIE

Le poste trésorerie comprend les instruments et placements financiers ayant une échéance inférieure à trois mois. À la date de clôture des comptes, aucun titre de placement n'est détenu par la société.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Au niveau fiscal, la société est société tête de file de groupe intégrée suivant les dispositions de l'article 223 A à U du Code Général des Impôts.

Sont concernées par ce régime :

- S.A. Rodriguez Group (société tête de file)
- S.A. SNP Boat Service
- S.A.S. G. Rodriguez

Par convention il est précisé que les sociétés intégrées fiscalement calculent leurs charges d'impôts comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôts réalisées par les sociétés intégrées fiscalement liées aux déficits sont conservées chez la Société-Mère et sont considérées comme une simple économie de trésorerie du fait qu'elles bénéficieront aux sociétés intégrées déficitaires du jour où elles seront redevenues bénéficiaires.

ENTREPRISES LIÉES

• Participations	22 133 109 €	
S.A.S. G. Rodriguez	36 588 €	
S.A. SNP Boat Service	1 187 229 €	
S.A. Le Yacht	136 559 €	
Camper & Nicholsons Intl.	17 372 654 €	
SNP Boat Service Tunisie	79 €	
W. Service S.P.A.	3 400 000 €	
• Créances rattachées, avances et comptes courants	26 903 115 €	Débiteur
.....	4 935 478 €	Créditeur
Camper & Nicholsons Intl.	4 935 478 €	Créditeur
S.A.S. G. Rodriguez	9 425 132 €	Débiteur
S.A. SNP Boat Service	15 387 706 €	Débiteur
S.A. Le Yacht	2 090 277 €	Débiteur
• Intérêts des comptes courants	2 143 622 €	Produits
.....	222 486 €	Charges
S.A. SNP Boat Service	1 706 545 €	Produits
S.A.S. G. Rodriguez	359 704 €	Produits
S.A. Le Yacht	77 373 €	Produits
Camper & Nicholsons Intl.	222 486 €	Charges
• Dividendes reçus	4 250 560 €	
S.A.S. G. Rodriguez	3 456 000 €	
S.A. Le Yacht	794 560 €	

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS

Les immobilisations comprennent les éléments suivants :

(en milliers d'€)	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations incorporelles	7 074	-	-	7 074
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
TOTAL	7 074	-	-	7 074

Les amortissements sur immobilisations comprennent les éléments suivants :

(en milliers d'€)	À l'ouverture	Dotation	Reprise	À la clôture
Amort. immobilisations incorporelles	104	-	-	104
TOTAL	104	-	-	104

4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières comprennent les éléments suivants :

(en milliers d'€)	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Titres de participation	22 133	-	-	22 133
Créances rattachées	-	-	-	-
TOTAL	22 133	-	-	22 133

5 AUTRES CRÉANCES

Les autres créances se décomposent comme suit :

(en milliers d'€)	30/09/06	30/09/05
État - Produits à recevoir	-	166
Comptes sociétés liées	43 100	47 446
TOTAL	43 100	47 612
• Dont à moins d'un an :	43 100	47 612
• Dont à plus d'un an :	-	-

6 CAPITAL SOCIAL

Le capital social de 1 750 000 € est divisé en 12 500 000 actions de 0,14 €.

7 PROVISIONS POUR RISQUES

Les provisions pour risques se décomposent comme suit :

(en milliers d'€)	30/09/06	30/09/05
Provision pour perte de change	-	42
TOTAL	-	42

8 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Les emprunts et dettes financières se décomposent comme suit :

(en milliers d'€)	30/09/06	30/09/05
Emprunts bancaires	-	514
Découverts bancaires	1 524	827
Comptes sociétés liées	21 133	1 633
TOTAL	22 657	2 974
• Dont part à moins d'un an	22 657	2 974
• Dont part à plus d'un an et moins de 5 ans	-	-

9 CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES DE BILAN

Les charges à payer se décomposent comme suit :

(en milliers d'€)	30/09/06	30/09/05
Fournisseurs	123	115
TOTAL CHARGES À PAYER	123	115

10 DETTES FISCALES ET SOCIALES

(en milliers d'€)	30/09/06	30/09/05
État impôt société	1	2 897
TOTAL	1	2 897

11 AUTRES PASSIFS

(en milliers d'€)	30/09/06	30/09/05
Autres dettes	2 540	2 217
Impôt société - Groupe (Économies d'impôt - Art. 223 CGI)	1	1
TOTAL	2 541	2 218
• Dont à plus d'un an et moins de 5 ans	-	-

12 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Ils s'analysent comme suit :

(en milliers d'€)	30/09/06	30/09/05
Sous-traitances diverses	3	5
Achats non stockés matières et fournitures	150	159
Locations	100	177
Assurances	418	410
Rémunérations d'intermédiaires	680	671
Annonces & insertions	148	159
Missions & réceptions	81	80
Autres services extérieurs	153	118
Cotisations	14	-
TOTAL	1 747	1 779

13 ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS DONNÉS

- Caution personnelle solidaire donnée par la société pour le crédit revolving de 150 000 K€ souscrit par SNP Boat Service - 06400 Cannes et utilisé à hauteur de 130 000 K€ au 30 septembre 2006.
- Caution personnelle solidaire donnée le 6 juillet 2004 par la société au profit de BNP Paribas - 06400 Cannes en garantie des cautions reçues par SNP Boat Service - Cannes pour restitution des acomptes clients à hauteur de 10 000 K€.
- Caution personnelle solidaire donnée le 4 février 2003 par la société au profit de BNP Paribas - 06400 Cannes en garantie des cautions reçues par SNP Boat Service - Cannes pour restitution des acomptes clients à hauteur de 15 000 K€.
- Nantissement de 670 actions de Camper & Nicholson Intl. au profit de Société Lyonnaise de Banque - Cannes.

Filiales et participations

Filiales détenues à + 50 %

(en milliers d'€)	Capital	Capitaux propres	Quote-part capital	Valeur comptable des titres	
				Brute	Nette
S.A. SNP Boat Service 06400 Cannes SIREN : 300 774 791	1 655	29 414	99,71	1 187	1 187
S.A.S. G. Rodriguez 06220 Golfe-Juan SIREN : 350 178 794	40	137	96,00	37	37
S.A. Le Yacht 06220 Golfe-Juan SIREN : 658 062 590	80	665	99,32	137	137
S.A. Camper & Nicholson Intl. 16, allée Marconi L-2120 - Luxembourg	1 193	6 562	99,90	17 373	17 373
S.P.A. W. Service Molo Testata 17100 Savona (Italie)	815	(317)	72,39	3 400	3 400

Renseignements globaux sur toutes les filiales

(en milliers d'€)	FILIALES	
	Françaises	Étrangères
VALEUR COMPTABLE DES TITRES DÉTENUS		
• Brute	1 361	20 773
• Nette	1 361	20 773
Montant des prêts et avances accordés	26 903	-
Montant des dividendes encaissés	4 251	-

Prêts et avances consentis	Cautions et avals	Chiffre d'affaires H.T.	Résultat	Dividendes encaissés	Nombre d'actions détenues
15 388	-	472 564	(4 825)	-	3 490 sur 3 500
9 425	-	19 709	2 997	3 456	2 400 sur 2 500
2 090	-	12 741	1 013	795	4 966 sur 5 000
-	-	26 215	2 755	-	999 sur 1 000
-	-	2 834	193	-	118 000 sur 163 000

PARTICIPATIONS	
Françaises	Étrangères
-	-
-	-
-	-
-	-

Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels exercice clos le 30 septembre 2006

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Rodriguez Group, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En vertu des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons du point suivant :

- Pour les montants relatifs à l'acquisition de la société Camper & Nicholson Intl. figurant en immobilisations, votre société procède annuellement à un test de justification de leur valeur. Ce test s'appuie sur une estimation de l'actif net comptable réévalué, laquelle repose sur l'évaluation de la marque Camper & Nicholson Intl. Ce test est réalisé en appliquant des méthodes d'évaluation de cette marque, déterminées à l'origine par un expert indépendant, et que votre société actualise annuellement. Ces méthodes intègrent notamment des prévisions de chiffre d'affaires et de résultat. Nos travaux nous ont permis de nous assurer de la permanence des méthodes d'évaluation ainsi que du caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements pris en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait à Nice et Le Cannet,
Le 30 janvier 2007

Les Commissaires aux Comptes,

Christian Dorange-Pattoret

Moore Stephens Casagrande
Patrick Aumeras

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés exercice clos le 30 septembre 2006

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article D. 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ou engagement conclu au cours de l'exercice et visé à l'article L. 225-86 du Code de commerce.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION N°1

Caution solidaire de la Société-Mère, la S.A. "Rodriguez Group" pour le compte de sa filiale, la S.A. "SNP Boat Service", au titre du Contrat de Crédit Revolving de 150 000 000 € souscrit par la société "SNP Boat Service", pour garantir toutes les sommes

dues aux Banques par la société "SNP Boat Service", en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires.

CONVENTION N° 2

Caution solidaire de la Société-Mère, la S.A. "Rodriguez Group" pour le compte de sa filiale, la S.A. "SNP Boat Service", au profit de la BNP Paribas, pour garantir une convention de découvert accordée à celle-ci d'un montant de dix millions d'Euros (10 000 000 €).

CONVENTION N° 3

Sous-location consentie par la S.A. "SNP Boat Service" à la S.A. "Rodriguez Group" d'un local à usage de bureau et de magasin situé au Port Canto à Cannes (06400), lots AZ - BA - BG et BF2, aux termes d'un acte SSP du 2 mai 1994 enregistré, sous-location consentie à compter du 1^{er} mai 1994 pour la durée du bail principal, renouvelée par tacite reconduction moyennant un loyer annuel porté à 5 280 € H.T. depuis le 1^{er} mai 2003.

Montant total payé sur l'exercice : 5 580 € H.T.

CONVENTION N° 4

Caution solidaire de la Société-Mère, la S.A. "Rodriguez Group" pour le compte de sa filiale, la S.A. "SNP Boat Service", au profit de la BNP Paribas, pour garantir une convention de découvert accordée à celle-ci d'un montant de quinze millions d'Euros (15 000 000 €).

CONVENTION N° 5

Convention de "pool de trésorerie" conclue entre la S.A. "Rodriguez Group" et l'ensemble des filiales du Groupe à compter du 1^{er} octobre 1998. Les avances sont rémunérées au taux EURIBOR à un an, plus 1 %.

Les intérêts perçus par la S.A. "Rodriguez Group" au titre de ce pool de trésorerie, au cours de l'exercice, se sont élevés à 2 143 622 €, à savoir :

- de la S.A. SNP Boat Service 1 706 545 €
- de la S.A.S. G. Rodriguez 359 704 €
- de la S.A. Le Yacht 77 373 €

Fait à Nice et Le Cannet,
Le 30 janvier 2007

Les Commissaires aux Comptes,

Christian Dorange-Pattoret

Moore Stephens Casagrande
Patrick Aumeras

Texte des résolutions

Assemblée Générale Mixte Annuelle du 20 mars 2007

A RÉSOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu les rapports du Directoire et du Conseil de Surveillance, ainsi que les rapports des Co-Commissaires aux Comptes,

approuve sans réserve les comptes annuels et les opérations de l'exercice social 2005/2006, clos le 30 septembre 2006, tels que présentés, faisant ressortir un bénéfice net comptable de 4 580 983,61 €.

Et donne quitus entier et sans réserve aux membres du Directoire de leur gestion pour l'exercice social 2005/2006 clos le 30 septembre 2006.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale,

Après lecture du rapport de gestion du Groupe et du rapport des Co-Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 30 septembre 2006,

approuve sans réserve les comptes consolidés de l'exercice social 2005/2006, clos le 30 septembre 2006, tels que présentés, faisant ressortir un bénéfice de 10 385 545 €, résultat net part du Groupe, après impôt sur les sociétés.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale,

Au vu du rapport du Directoire, statuant en application de l'article 223 quater du C.G.I.,

constate l'absence de dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du C.G.I., non déductibles des bénéfices, au cours de l'exercice social 2005/2006.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale,

Décide d'affecter le résultat de l'exercice social 2005/2006, qui se solde par un bénéfice de 4 580 983,61 €, en totalité au poste "Autres Réserves".

L'Assemblée Générale constate par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois exercices sociaux précédents :

- Exercice 2004/2005 :
Dividende total 6 875 000 €
- Exercice 2003/2004 :
Dividende total 6 250 000 €
- Exercice 2002/2003 :
Dividende total 9 375 000 €

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Co-Commissaires aux Comptes,

approuve l'ensemble des conventions visées par l'article L. 225-86 du Code de commerce, qui se sont poursuivies au cours de l'exercice social 2005/2006.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale,

Sur la proposition du Conseil de Surveillance et suite à l'arrivée à expiration du mandat de la société "Moore Stephens Casagrande", Commissaire aux Comptes Titulaire et de Monsieur Gérard Lasch, Commissaire aux Comptes Suppléant de ladite société.

L'Assemblée Générale,

Décide de renouveler purement et simplement le mandat de :

- La société "Moore Stephens Casagrande"
représentée par Monsieur Patrick Aumeras
12, boulevard Paul Doumer
06110 Le Cannet

En qualité de Co-Commissaire aux Comptes Titulaire,

Et de nommer :

- S.A.S. Fidexco France
représentée par son Président Philippe Mathieu
19, avenue Auber
06000 Nice

En qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant de la société "Moore Stephens Casagrande",
Pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2012.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, autorise ce dernier, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à acquérir un nombre d'actions propres représentant jusqu'à 5 % du nombre des actions composant la capital social, soit un achat maximal de 625 000 actions, représentant un montant de 37 500 000 € au maximum.

Ces titres pourront être acquis, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, en vue notamment de :

- l'animation du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement,
- favoriser la réalisation d'opérations financières ou de croissance du Groupe, les actions acquises pouvant être utilisées à toutes fins et notamment être, en tout ou partie, conservées, cédées, transférées ou échangées,
- les attribuer aux salariés et dirigeants dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions, du régime d'attributions gratuites d'actions existantes ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise.
- leur annulation partielle ou totale ultérieure dans le cadre d'une réduction de capital décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires.

Les actions ainsi acquises pourront être conservées, cédées ou transférées par tous moyens. Le prix maximum d'achat des actions est de 60 € par action.

La présente autorisation est donnée pour une durée maximale de dix-huit mois à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet :

- de passer tous ordres de Bourse,
- de conclure tous accords, signer tous actes,
- d'effectuer toutes déclarations, remplir toutes autres formalités et d'une manière générale, faire le nécessaire.

Les actions acquises dans les conditions ci-dessus indiquées devront être mises sous la forme nominative et être entièrement libérées. Les prix susmentionnés seront ajustés en cas de détachement d'un droit de souscription ou d'attribution. Ces actions ne donneront pas droit aux dividendes et, en cas d'augmentation du capital en numéraire, la société ne pourra pas exercer le droit préférentiel de souscription.

Le Directoire, dans son rapport à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, donnera aux actionnaires les informations prévues par l'article L. 225-211 du Code de commerce.

B RÉOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, décide en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, de réserver aux salariés de la société, une augmentation du capital social en numéraire aux conditions prévues à l'article L. 443-5 du Code du travail.

En conséquence :

- elle décide qu'un plan d'épargne d'entreprise devra être mis en place dans un délai maximum de six mois, dans les conditions prévues à l'article L. 443-1 du Code du travail ;
- elle autorise le Conseil d'Administration à procéder dans un délai maximal de douze mois à compter de ce jour, à une augmentation de capital d'un montant de cent mille (100 000) Euros qui sera réservée aux salariés adhérant à ce plan et réalisée conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce. Cette autorisation emporte de plein droit renonciation à leur droit préférentiel de souscription.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale,

Donne tous pouvoirs au Président du Directoire ou son substitué pour effectuer les formalités légales de publicité des comptes annuels visées par l'article 293 du Décret 67-236 du 23 mars 1967 modifié et autres découlant de l'adoption des résolutions qui précèdent.